Une pièce à voir :

ANDORRA

de Max FRISCH

Première sous le patronage
du M.R.A.P.

DIMANCHE 24 JANVIER
A 15 HEURES

(Pages 3, 6, 9.)

VINGT ANS APRÈS...

Ni prescription, ni oubli!

IL Y AVAIT BEAUCOUP DE JEUNES (photo ci-contre) à l'assemblée organisée le 13 janvier à Paris, par le M.R.A.P., contre la prescription des crimes nazis. Car ce problème ne concerne pas seulement le passé. Si la prescription entrait en vigueur le 8 mai en Allemagne Occidentale, comme le souhaitent les autorités de Bonn, ce serait la réapparition de milliers d'hitlériens, aujourd'nui cachés, venant renforcer l'internationale néo-nazie ; ce serait, de plus, pour les candidats à de nouvelles aventures fascistes et racistes, la garantie qu'a condition d'un peu de patience, les crimes contre l'humanité, comme les autres, peuvent ne pas être sanctionnés.

La foule nombreuse qui emplissait la grande salle de l'Hôtel Moderne a chaleureusement approuvé les orateurs : Charles PALANT, Jean SCHAPIRA, le conseiller Maurice ROLLAND, le bâtonnier Paul ARRIGHI, qui ont souligné ces graves dangers. Pour y faire face, l'union s'impose de tous ceux qui, après le vote du Parlement français proclamant imprescriptibles les crimes contre l'humanité, entendent voir admise une telle conception partout dans le monde, notamment en République Fédérale Allemande. (Voir page 5).

■ DES PARLEMENTAIRES appartenant à tous les principaux groupes politiques viennent, à ce sujet, d'assurer le M.R.A.P. de leur soutien. Certains sont intervenus auprès du gouvernement français pour qu'il fasse part à celui de Bonn des appréhensions de notre peuple. Une pétition, signée par de nombreuses personnalités, se prononce en faveur d'une telle démarche, (Page 4).

■ RARES SONT LES VOIX qui s'élèvent en France en faveur de la prescription : dans « Le Monde », un professeur de Droit, M. Georgel, estime qu'il est temps d'oublier le passé. M° Yves JOUFFA, président de l'Amicale des internés et Déportés de Drancy, lui répond. (Page 4).





SEIZE NOUVEAUX MEMBRES au Comité d'honneur du M.R.A.P.

SEIZE EMINENTES PERSONNALITES de toutes tendances : hommes politiques, écrivains, artistes, hommes de sciences, viennent se joindre en ce début d'année à celles qui déjà appartiennent au Comité d'Honneur du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix. Nouvelle confirmation de l'ampleur du soutien que rencontre dans l'opinion française l'action salutaire du M.R.A.P. (Page centrale).

Langston HUGHES

POETE ET PORTE-PAROLE de la « révolution noire » aux Etats-Unis, Langston HUGHES considère que sa patrie est Harlem. Georges-Albert ASTRE, qui l'a récemment rencontré, nous présente cet éminent combattant de la fraternité humaine. (Page 12.)

Charles CHAPLIN

DANS SA VIE COMME DANS SES FILMS, le grand Charlie CHAPLIN a eu, plus d'une fois, maille à partir avec le nazisme. Il en parle dans son livre autobiographique, qui vient de sortir chez Robert Laffont. (Page 12.)

Une autre « affaire Hochberg »

IL S'AGIT, CETTE FOIS, d'une fillette de 8 ans, Dominique, qu'un juge refuse de rendre à ses parents — vivant en Algérie — parce qu' « elle n'est pas de race arabe »... (Page 3.)

Sur la IX° Symphonie de Beethoven Maurice BEJART a créé le Ballet de la Fraternité

ENRICHISSANT PAR LA DANSE, la IX* Symphonie de Beethoven (que le compositeur avait d'ailleurs prévue « mit chor und tanz ») Maurice BEJART vient d'en donner, à Bruxelles, une réalisation qui a provoqué l'enthousiasme du public et des critiques. Pour lui, toute œuvre d'art — et celle-là tout particulièrement — doit être une manifestation sociale. Il nous explique, page 11, le sens de sa magnifique entreprise, et ses projets.

Ce mois-ci...

- Le Conseil mondial des Eglises protestantes condamne la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et préconise le boycott commercial.

16-XII. — Huit ans de prison seulement pour les « actes de négligences ayant mis en danger » la vie des juifs, com-mises par le capitaine S.S. Franz No-vak, adjoint d'Eichmann.

8-XII. — Le Conseil de l'Organisation de l'Unité Africaine condamne l'opération de Stanleyville par 20 voix et 10 abstentions.

- 173 détenu; activistes O.A.S. bénéficient de la grâce présidentielle à l'occasion de Noël.

• A l'Assemblée des Nations Unies, soixante-treize délégations boycottent le discours du représentant de l'Afrique du Sud.

Incident israélo-jordanien au mont Scopus.

25-XII. — A Deerfield (Floride), noirs qui réveillonnaient sont blessés à coups de mitraillette.

SXII. — A Londres, UN JEUNE JAMAICAIN EST TUE PAR DES RACISTES au cours d'une ba-

27-XII. - Un prêtre californien est chassé de sa paroisse pour avoir pris parti contre le racisme.

 Au cours de deux violents accrochages près de Saïgon, 17 Américains sont blessés; à Washington, 105 personnalités laïques et ecclésiastiques de-mandent à M. Johnson un cessez-le-feu immédiat au Sud-Vietnam.

• Dans une lettre adressée à Mc Namara, le président Johnson exprime le désir que toute discrimination raeiale disparaisse au sein des forces armées américaines.

29-XII. - NON-LIEU EN GEOR-GIE pour six membres du Ku-Klux-Klan impliqués dans le meurtre du professeur noir Lemuel Penn.

1-I-1965. --Au Sud-Vietnam, violents combats à Binh-Ghia (64 km. au sudest de Saïgon), où les troupes gouver-nementales subissent la plus dure défaite de la guerre.

2-I. - L'Indonésie décide de quitter l'Organisation des Nations Unies en raison de l'entrée de la Malaisie au Conseil

• Reprise des manifestations de bouddhistes et d'étudiants à Saïgon.

• Le Dr King lance une campagne en faveur du droit de vote pour les Noirs de l'Alabama.

4-I. — Des inconnus tentent au cours de la nuit de mettre LE FEU A LA SYNAGOGUE DE THIONVILLE (Moselle) en arrosant d'essence la porte d'entrée.

5-I. — L'Armée Nationale Congolaise recrute de nouveaux mercenaires en Afrique du Sud.

7-I. — Une grève antigouvernementale paralyse totalement l'ancienne capitale impériale de Hué, dans le centre-Viet-

• Les nazis britanniques de Colin Jordan sèment le désordre dans une réunion électorale travailliste.

11-I. - Cédant aux protestations qui se sont élevées dans le monde entier, les autorités sud-africai-nes suspendent la loi qui auto-risait la police à GARDER A VUE LES SUSPECTS PENDANT TROIS MOIS sans que des char-ges soient relevées contre eux.

• Les experts des Nations Unies se réunissent à Genève pour examiner les moyens les plus efficaces de lutte contre les mesures discriminatoires et pour la protection des minorités.

14-I. — Arrestation à Calais d'une bande de jeunes gens âgés en moyenne de 17 ans, qui avaient créé un « parti

rue des Jeûneurs. (C.C.P. 17.873-00).

UN MONUMENT LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE :

Hommage aux combattants

martyrs du ghetto de Varsovie

le M.I.A.P. a la possibilité, désormais de la diffuser au prix de

100 FRANCS au lieu de 150 francs. (Les acheteurs ayant déjà

effectué leur paiement bénéficieront donc d'un crédit de 50

francs). Hâtez-vous de passer vos commandes au M.R.A.P., 30,

ATTENTION. En raison du succès remporté par cette œuvre,

POSITIONS

« Notre propre humanité »

DES Vinstant où nous acceptons, dans nos pensées où dans actions que certains soient re-jetés de l'universelle humanité, c'est d'une partie de notre propre humanité personnelle que nous nous privons. » Cette noble pensée est extraite du

message de Nouvel An adressé « à tous les jeunes du monde », par M. René Maheu directeur général de l'U.N.-E.S.C.O., dans lequel il rappelle que les Nations-Unies ont décidé de placer l'année 1965 sous le signe de la coopération internationale.

Cette coopération, écrit-il, est à la fois une nécessité et un idéal — et par là je ne veux pas dire un rêve de l'imagination, mais une exigence de la conscience — parce que les hommes se sentent moralement de plus en plus solidaires les uns des autres. Chacun comprend de mieux en mieux qu'il ne peut être pleinement heureux si d'autres sont dans la misère ou la servitude, qu'il ne peut être vraiment en paix avec lui-même si d'autres se font la guerre, bref qu'il ne peut être tout à fait un homme si l'injustice et le malheur empêchent les autres hommes de l'être, tous, comme lui et avec lui (...).

» Bien que la coopération internatio-nale, pour être efficace, exige une orga-nisation et une technique solides, elle ne saurait être réalisée par ces seuls moyens. Plus encore que de technique, elle requiert une certaine ouverture d'esprit, un certain élan du cœur, bref une disponibilité, voire une vocation de l'être tout entier : la vocation de la fraternité humaine. C'est à cette vocation que je vous appelle, vous qui êtes notre pro-messe et notre espoir... »

Le monde a besoin d'amour

RATERNITE ENTRE LES HOMMES », tel est le thème du message de Noël que le du message de Noël que le Pape a adressé au monde. Paul VI y dénonce notamment les obstacles qui s'opposent à la réalisation de cette fra-

« Il y a en premier lieu le nationa-lisme qui divise les peuples et les oppose les uns aux autres, dressant entre eux les barrières d'idéologies contraires, de psychologie fermée, d'intérêts exclusifs, de prétentions à se suffire à soi-même, quand il ne s'agit pas d'impérialismes avides et arrogants. Cet ennemi de la fraternité humaine semble aujourd'hui reprendre force. On pouvait le croire défait, au moins virtuellement. Après la tragique expérience de la der-nière guerre, voici at il se relève. »

Parlant du racisme qui se manifeste partout, le Saint-Père dit qu'il sépare, dresse les uns contre les autres les différents membres de la famille humaine en créant l'orgueil, la méfiance, l'exclusivisme, la discrimination et jusqu'à l'oppression, au détriment du respect mutuel et de l'estime nécessaire, qui devraient assembler les dénominations ethniques différentes en un concert pa-

cifique de peuples frères »

Renouvelant son appel de Bombay, Paul VI déclare ensuite : « Nous te-nons à faire envisager généreusement pour l'avenir l'abplication, au moins partielle et graduelle, des budgets mi-litaires à des fins humanitaires. Et cela non pas seulement à l'avantage de leurs propres Etats, mais aussi au profit des pays en voie de développement qui sont dans le besoin. La faim, la misère, la maladie et l'ignorance appellent sans cesse au secours, et nous n'hésitons pas à faire nôtre, une fois de plus, en ce jour de bonté et de fraternité, la plainte

Dessins de Maurice Mendjisky

Textes de Paul Eluard et Vercors

La croix ineffaçable

LUS que beaucoup d'autres, j'ai le respect des morts et l'horreur des profanations. Une tombe est une tombe, et quel que fut l'être qui dort dessous, j'estime qu'il a droit au silence et au repos. Mais la mort n'efface dessous, j'estime qu'il a droit au silence et au repos. Mais la mort n'efface pas tout. Un pasteur allemand eut ce sentiment, il y a trois ans. Dans le cimetière d'une petite localité qu'il dessert, il aperçut, dressée sur une tombe datant de 1942, une croix gammée de taille impressionnante. Il en avisa ses supérieurs et fit faire des démarches auprès de la famille du défunt : qu'on enlève cet emblème maudit! Rien n'y fit.

Alors, il y a quelques semaines, le Pasteur Schimmelpfennig, venant enterrer un de ses paroissiens, s'arma d'un marteau et d'un burin. A l'issue de la cérémonie, il entreprit d'effacer lui-même la swastika de pierre, en présence des fidèles : « Je ne peux pas prier près d'un tel insigne. »

Geste maladroit! Le pasteur est aujourd'hui poursuívi pour profanation de cimetière. Il sera probablement condamné, et la famille du nazi mort largement indemuisée. La croix gammée reste sacrée en Allemagne Fédérale. Elle reste ineffaçable, même à coups de burin.

Je suppose qu'un jour ou l'autre on retrouvera le corps d'Hitler. Ne vous avisez pas d'aller cracher sur sa tombe!

Oncle TOM.

des foules, aujourd'hui encore innom-brables, des pauvres, de ceux qui souf-frent, qui attendent une aide empressée et substantielle. »

« Le monde a besoin d'amour, il a besoin de se libérer des chaînes de l'égoïsme, de s'ouvrir à une fraternité sincère, dynamique universelle », a con-clu le Souverain Pontife.

MOYEN-ORIENT

Israël : une réalité

ES articles de Pierre Rossi posant en termes haineux le problème judéo-arabe et condamnant le « schéma sur les juifs » débattu au Concile (1), ont suscité dans l'hebdomadaire tunisien « Jeune Afrique » de vives réactions de lecteurs et une polémique de plusieurs semaines. Faisant le point dans le numéro du 27 décembre le rédans le numéro du 27 décembre, le ré-dacteur en chef de cette revue. M. Bé-chir Ben Yahmed, s'exprime en des termes qui retiennent l'attention.

« Parler d'Israël et des Arabes, écritil, est une entreprise périlleuse pour un journal et en particulier pour « Jeune Afrique ». C'est que les mots imprimés ont une autre force que ceux prononcés dans un salon et que, depuis la création de l'Etat d'Israël, les rapports israéloarabes (et hélas, judéo-arabes) sont enfermés dans une armature de passions, d'intérêts et d'ambiguïtés qui rendent quasiment impossible le raisonnement... »
Affirmant ensuite au' « il n'y a guère

de différence entre l'antisémitisme et le

racisme, » il poursuit :

« Racisme et antisémitisme sont des maladies de l'humanité, vieilles comme elle et aussi répandues que la folie. Il nous faut lutter contre elles, individuel-lement et collectivement, comme on lutte contre les autres maladies.

« Mais nous, Arabes et Juifs, Noirs et Jaunes, sommes à la fois le virus et le malade. Le racisme et l'antisémitisme ne sont pas seulement une maladie de blancs ou d'aryens ou de chrétiens. Ce sont aussi nos maladies, puisque nous sommes, si l'on peut dire, inter-racistes. Et c'est là que nous retrouvons le pro-blème d'Israël : il est certain que l'anti-sémitisma existait ches les drabes (som sémitisme existait chez les Arabes (comme chez les autres) avant la création de l'Etat d'Israël. Il est aussi certain que la création de cet Etat a donné au mal un cadre nouveau et une autre dimension. »

Puis, le rédacteur en chef de « Jeune Afrique », examinant le « tranmatisme » causé au monde arabe par la création de l'Etat d'Israël, montre les contradic-tions qui en résultent pour les uns et les autres. evoquant en particulier grave problème des réfugiés arabes de Palestine et les vives oppositions que suscite la politique israélienne, liée à celle des puissances impérialistes.

Mais par delà cette analyse, marquée par un louable effort de modération, M. Béchir Ben Yahmed s'efforce de rechercher une solution.

« La solution? Personne n'en a. Ni Ben Gourion, ni Abdel Nasser, ni Israël, ni les Arabes n'ont pu, à ce jour, définir leurs buts de guerre ou leurs conditions de paix. »

« Les données actuelles du drame », estime-t-il, « sont les suivantes » :
« 1. L'Etat d'Israël, pour néfaste qu'ait été sa création, est une réalité

qu'on ne peut effacer que par une guerre qui n'a de certain que les souffrances et les destructions qu'elle provoquerait.

« 2. Les Arabes n'accepteront jamais le statu quo, encore moins la menace per-manente sur leurs frontières, contenue dans la logique même de l'extension d'Israël.

« 3. Dans sa forme actuelle, Israël n'est en aucune façon une solution à ce qu'il est convenu d'appeler « la question

(1) Nous nous en somme fait écho dans notre avant-dernier numéro.

Aussi, la solution pourrait-elle être, suggère-t-il, « dans la disparition de tous les Etats de la région, leur fusion en une Fédération des États du Moyen-Orient, dans laquelle Israël, qui aurait réintégré une partie des réfugiés arabes, indemnisé les autres, serait non plus un Etat souverain et hostile, mais, comme le Texas ou la Californie, un Etat fédéral associé aux autres, en une formule qui pourrait être celle des Etats-Unis du Moyen-Orient. Plus d'espace territorial à considérer, ni d'armées hostiles qui absorbent la moitié des budgets; plus d'influences extérieures entrecroisées et de porte ouverte à tous les impérialismes, mais un Etat fédéral du Moyen-Orient, qui grouperait 50 millions d'hommes, un marché à l'échelle des in-dustries modernes et des richesses na-turelles que lui envieraient d'autres grands Etats fédéraux comme le Brésil, les Etats-Unis ou l'U.R.S.S.

« Et de surcroît, la paix. Et une des plus grandes défaites infligées à l'antisémitisme depuis bien longtemps. »

Tous les antiracistes sincères prendront connaissance, avec intérêt, de cet article, dont nous avons tenu à citer de larges extraits. L'essentiel n'est pas sa formulation, ni même les suggestions précises qu'il contient. Mais son grand mérite, en s'efforçant de surmonter les passions, est, précisément, que des suggestions soient faites pour la recherche d'une solution pacifique. Son mérite est de reconnaître l'exis-tence d'Israël comme une réalité et d'envisager, pour résoudre les problèmes du Moyen-Orient, non sa destruction, mais son intégration. On ne peut que saluer le souci qu'a l'auteur de voir reculer à la fois antisémitisme et le racisme, indéniablement favorisés par les tensions israélo-arabes.

Il y a là, nous semble-t-il, l'amorce d'un débat qui, de part et autre, pourrait être fructueux.

Boycott et discriminations

E fait que les Etats arabes refusent de reconnaître l'existence d'Israël, et les diverses formes de boycott qui en résultent ont donné lieu ces derniers

* Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL 36, rue des Jefineurs - Paris (24)

Tél.: GUT. 09-57 Tarif des abonnements FRANCE:

Un an: 10 francs Abonnement de soutien: 20 francs

ETRANGER Un an : 18 francs

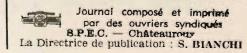
Compte Ch. Post.: 6070-98 Paris Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6. Versements au C.C.P. 723895 de

Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequeur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges. L'abonnement annuel : 100 FB. Abonnement de soutien : 150 FB.



(Suite de la page 2)

temps à un certain nombre d'incidents spectaculaires.

Au congrès de l'Union Internationale des Etudiants (U.I.E.) qui se tenait récemment à Sofia, la demande d'adhésion des étudiants israëliens a été repoussée. Cette mesure, répondant au vœu des délégations arabes, a été acquise par 34 voix contre 16 et 18 abstentions. Elle a motivé, en grande partie, la décision de l'U.N.E.F. (Union Nationale des Etudiants de France) de se reti-

rer du comité exécutif de l'U.I.E.

Le Conseil des ministres du Liban a, d'autre part, décidé d'interdire au Liban l'entrée d'un certain nombre d'artistes, ainsi que la diffusion de leurs films et de leurs disques. Parmi ces artistes, condamnés pour « leurs activités en faveur d'Israël », figurent Juliette Gréco, Frank Sinatra, Harry Belafonte, Pascale Audret, Maurice Sarfati, Olivier Hussenot... De telles discriminations n'honorent certes pas ceux qui les pratiquent

Signalons enfin les pressions exercées en France sur le général Pierre Koenig, sommé par le Bureau Central de boycottage de la Ligue arabe de démissionner soit de l'Alliance France-Israël, soit du conseil d'administration de diverses sociétés pétrolières dont il est membre. Au cours d'une conférence de presse, M. Koenig a refusé de céder à ce chantage.

Ce qui apparait certain, en tout cas, c'est que le problème fondamental posé aux peuples arabes n'est pas la présence de telle ou telle personnalité dans les organismes dirigeants des compagnies pétrolières, mais l'activité de ces compagnies elles-mêmes sur leurs territoi-

Cet exemple prouve peut-être mieux que tout autre combien les discriminations et le boycott risquent de fausser, dans les esprits, les réalités du Moyen-Orient.

Les musulmans et le « déicide »

Ahmed Baha'a Eddine, l'influent directeur du grand hebdomadaire égyptien Al Moussawak, a consacré fin décembre un éditorial au « schéma sur les juifs » adopté par le Concile.

Mettant en garde l'opinion arabe contre une attitude antisémite, il écrit : « Notre réaction ne doit pas être

« Notre réaction ne doit pas être passionnelle. Nous devons bien préciser à la face du monde que nous n'entendons pas participer à des polémiques religieuses... La religion musulmane ne considère pas les juifs comme responsables de la mort du Christ. »

Tout en dénonçant Israël comme « l'expression concrète d'un mouvement raciste réactionnaire, héritage des persécutions européennes et non arabes » il ajoute :

« Nous sommes étrangers et même hostiles à toute forme de fanatisme religieux et de racisme. Nous sommes d'ailleurs des Sémites comme les juifs. »

RACISME

Deux poids deux mesures

N constate avec inquiétude qu'une maladie étrange frappe depuis un certain temps les automobilistes, en France et surtout dans la région

parisienne.

Les difficultés de stationnement et de circulation accentuent encore un état nerveux confinant à l'hystérie, consécutif à la fatigue et à un rythme de vie forcené.

Alors on ne se contient plus. On s'injurie, on se bat, on se tue pour la seule place libre du quartier, pour un dépassement un peu trop serré.

Cette maladie a encore frappé cette semaine : M. Daghmouche blesse d'un coup de revolver M. Londiche qui avait érallé sa voiture en le dépassant sur l'antoroute de l'Ouest.

Quelles que soient les causes économiques, sociologiques ou pathologiques de ce fait divers, apparemment semblable aux autres, on peut penser en toute objectivité, que l'origine des protagonistes — qu'ils soient Bretons, Provençaux, Normands ou Auvergnats — ne change rien à l'affaire.

Or M. Daghmouche, lui, est Algérien. Vite sautons sur l'occasion! Gros titres en « une » de nombreux journaux : « Un automobiliste nord-africain tire mue balle dans la tête du conducteur qui l'avait légèrement accroché » — « Pourquoi l'Algérien avait-il un revolver? » On parle de « l'Arabe », du « couple

ANDORRA

au nouveau Théâtre d'Aubervilliers

Avec « Andorra », le Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, inaugure sa nouvelle salle, une des plus modernes d'Europe, telle que l'a conçue son architecte René Allio, appliquant les derniers perfectionnements de la technique. L'une des particularités du Théâtre est que le plateau, monté sur un système hydraulique, peut tourner, s'élever ou s'abaisser vers le public, au gré du metteur en scène.

Vous pourrez admirer le nouveau théâtre d'Aubervilliers lors du gala organisé par le M.R.A.P. pour la Première française d' « Andorra », le dimanche 24 janvier, à 15 heures.

(Location des places au Théâtre d'Aubervilliers, 2, rue Edouard-Poisson, ou au siège du M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2. Tél. GUT 09-57.)

Prix: 9 F et 15 F. C.C.P. 14-825-85

(Voir page centrale.)

de Nord-Africains », d « la femme qui ne parle pas français »,

ne parle pas français ». Ces précisions ethniques et familiales sont-elles nécessaires à la compréhension des événements. Certes pas!

Mais on est trop content de trouver un Algérien, le classique bouc émissaire, parmi les forcenés de la route, aussi le monte-t-on en épingle, et consacre-t-on à ce fait divers des pages entières, comme à un événement international.

Ces mêmes journaux se font beaucoup plus discrets dans d'autres circonstances. A peine a-t-on appris par un court entrefilet, que le 11 janvier, un jeune Algérien, âgé de 23 ans, M. Sidi Mouloud, avait risqué sa vie pour sauver les cinq passagers d'une voiture belge tombée dans la Lys, près de Conttrai

Ici, l'Algérien jouait un trop beau rôle. Inutile d'épiloguer plus longtemps: l'Algérien n'existe, nous répètent ces journaux, que pour faire le mal!

• Assez!

A campagne raciste que l'hebdomadaire « Minute » mène depuis de nombreux mois contre les Algériens en France, a suscité de nouvelles protestations

velles protestations.

A la suite de l'article de Nicole de Boisanger : « Ce que Minute ne dit pas », paru dans le numéro 238 de « Droit et Liberté », nous citions l'initiative prise par un groupe de pasteurs dont nous avions reproduit la pétition.

D'autres personnes ont tenu à témoigner leur indignation devant une telle propagande qui constitue une incitation permanente à la haine raciale, un danger pour la jeunesse et tous les gens insuffisamment avertis.

insuffisamment avertis.

Ainsi, Mme Steinberg a recueilli cent treize signatures sur une pétition demandant la condamnation et l'interdiction de « Minute ».

Elle a fait parvenir ces documents au ministre de l'Information, au président de la Fédération Nationale de la Presse et à de nombreux journaux, dont « Droit et Liberté ». Elle est allée, accompagnée d'amis, protester au siège même de « Minute » où elle fut reçue par un simple rédacteur dont la mauvaise foi fut évidente.

D'un autre côté, l'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie de la Seine (C.G.T.) a exigé, dans une lettre adressée au Premier Ministre, l'interdiction de « Minute » et d'autres publications fascistes « qui visent à exciter la haine raciste ». Elle a édité des tracts rappelant que dans la métallurgie un travailleur sur sept est immigré, que les 90.000 métallos étrangers occupent pour la plupart les postes l s plus durs, les plus malsains, les plus dangereux, que, main-d'œuvre à bon marché, ils sont surexploités et ne bénéficient pas, à cotisations égales, des mêmes avantages sociaux que les Français, etc...

Ces exemples doivent être largement suivis, car « Minute » ne désarme pas, bien au contraire.

Le numéro du 8 ianvier, annoncé par de grands placards publicitaires, consacre quatre pages à un article intitulé « Clandestin en Algérie »

cre quatre pages à un article intitulé « Clandestin en Algérie ». L'auteur de l'article prétend devoir conserver l'anonymat, car il « risque sa

Pourtant à lire cet article, il semble qu'il n'ait même pas quitté Paris. Ce n'est qu'une resucée de toutes les « études » faites par « Rivarol », « Aspects de la France », « Défense de l'Occident », « Europe Action » sur une Algérie, dont on accepte mal qu'elle soit indépendante.

Une nouvelle « affaire Hochberg »

Mme et M. KRAOUTI resteront-ils séparés de leur fillette parce qu'elle « n'est pas de race arabe »?

OUS avons l'honneur de vous demander tout votre appui et toute votre aide pour que notre petite fille Dominique nous soit enfin rendue...
Nous ne savons plus que faire...
Nous avons préparé une chambre pour Cominique, chambre qui est toujours vide... Nous avons inscrit Dominique à l'école. Quand donc nous la rendra-t-on?...

Comment ne pas être émus par cette lettre adressée, fin décembre, au président du M.R.A.P. par M. et Mme Kraouti, de Tlemcen, dont l'angoisse transparait à chaque ligne.

Leur drame, sur bien des points, rappelle celui de Mme Hochberg, dont toute la presse a parlé ces derniers temps : Mme Hochberg à qui un juge français refusait la garde de son enfant en raiconstance, dans des documents juridiques, à une enfant de 6 ou 7 ans, et qui lui fait refuser, affirme-t-on, d'aller vivre avec ses parents que, pourtant, elle aime beaucoup. Les troubles évidents qui résultent pour elle de la séparation sont jugés secondaires, au Tribunal pour Enfants de la Loire-Atlantique, par rapport aux « dangers » que représenterait la vie à Tlemcen, dans un foyer où Dominique serait entourée de l'affection qui lui manque aujourd'hui.

Etrangement — et c'est là qu'on ne peut s'empécher d'évoquer l'affaire Hochberg — le procureur croit devoir souligner dans ses attendus que « la mineure, élevée en France, dans un milieu français ignore tout des mœurs et des conditions de vie en Algérie, que ce serait un malheur pour elle, en l'état de la situation de sa mère, de lui être remise malgré les liens affectifs qui les unissent... »

Etrangement, le juge n'hésite pas (en 1963) à souligner « que l'enfant, qui n'est pas de race arabe, bien que reconnue par



Quand seront-ils réunis?



son de ses crigines juives, la petite Catherine étant née, affirmait-il, d'un « métissage »

A vrai dire, Mme Marie Kraouti, née Morin, était mère de Dominique lorsqu'elle rencontra son actuel mari. Ils vécurent tous trois ensemble, heureux. L'enfant avait trois ans. C'était pendant la guerre d'Algérie. En 1960, Marie Morin et Omar Kraouti furent arrêtés pour aide au F.L.N., et la petite fille confiée, en raison de ces circonstances, à l'Assistance Publique. C'est à la prison de Nantes qu'eût lieu le mariage et évidemment M. Kraouti reconnut Dominique qui perte son nom, comme en fait foi son livret de famille.

Libérés, amnistiés en 1962, les jeunes époux se rendent à Tlemcen, ville natale de M. Kraouti, où il est aujourd'hui, secondé par sa femme, concierge et vaguemestre au lycée de jeunes filles.

« Dés notre libération, écrivent-ils, nous nous sommes présentés devant Mile Le Fèvre, juge à Nantes, pour lui demander de nous rendre la garde de Dominique, puisque nous étions ainnistiés et qu'il n'y avait plu; de raison de nous séparer plus longtemps.

« Depuis cette date, malgré toutes nos requêtes, le juge refuse de nous rendre Deminique et ne nous laisse, pour ainsi dire, même plus la voir... Elle vit actuellement chez une nourrice de l'Assistance Publique, où elle est élevée dans la crainte de l'Algérie nouvelle !... ».

« Ce serait un malheur... »

« Dans la crainte de l'Algérie nouvelle » : ces quelques mots expliquent bien des choses. Car les enquêtes, les témoignages s'accordent à souligner l'attachement de la petite Dominique pour sa mère et pour M. Kraouti lui-même, le seul père qu'elle ait connu. De l'un et de l'autre, elle a recu tous les soins, toute la tendresse désirables. Quant à la moralité des parents, elle ne peut sérieusement être mi-se en doute : la directrice française et les professeurs du lycée où vivent les Kraouti, un prêtre, des voisins, les autorités municipales de Tlemcen, sont unanimes à décrire ce ménage comme uni, honnête et matériellement à l'aise, vivant dans d'excellentes conditions qui ne pourraient susciter chez Dominique aucun trouble ni dépaysement.

Alors même qu'elle était en prison, à Nantes, Mme Kraouti était autorisée fréquemment à voir sa fille. Pourquoi donc aujourd'hui cette cruelle séparation?

Il faut bien le dire, enfin. A lire les jugements et toutes les informations que M. et Mme Kracuti nous ont fait parvenir, on est pris d'un profond malaise. D'abord, il y a cette « crainte de l'Algérie neuvelle » que l'en attribue avec

Kraoutí, est... bien adaptée à son placement actuel »... et « qu'il est dangereux d'exposer la fillette aux aléas d'un séjour en Algérie. »

Et d'insister sur le fait que « c'est une petite fille blonde qui n'a nullement le type nord-africain ».

Et lorsque, le 18 décembre dernier, l'affaire est une nouvelle fois soumise au Tribunal, c'est ce même juge qui omet de convoquer le défenseur des Kraouti, Mª Nicole Rein. En dépit de l'avis favorable de la Direction de la Population, des rapports des médecins et psychologues mettant l'accent sur le désarroi de Dominique, dû au fait qu'elle est privée de ses parents, ce juge a refusé une fois de plus le retour de la fillette au foyer familial.

Le crime d'être heureux

M. et Mme Kraouti ont fait appel, et l'affaire reviendra prochainement devant la Cour de Rennes.

Il aura suffi, espérons-nous, de rendre publique cette réalité, pour que les autorités compétentes se préoccupent du sort de la petite Dominique et du comportement de MIle Le Fèvre, inspiré en grande partie, semble-t-il, par des passions personnelles qui ne devraient pas se manifester dans l'administration de la Justice, surtout lorsqu'il s'agit du bonheur d'une enfant.

a Les conditions de vie d'un ménage cemme celui-là (les Kraouti) ressemblent dans ses grandes lignes à celles que la petite Dominique a l'habitude d'avoir, tant du point de vue habillement et nourriture que genre de vie, avec certainement plus de confort à Tlemcen qu'elle n'en a jamai; eu en France », écrit le prêtre dans son témoignage.

Dominique ayant été — avec l'accord de ses parents — élevée dans la religion catholique, le prêtre tient à préciser qu'en Algérie même, cela ne pose aucun problème : « Je puis vous assurer qu'en Algérie, il n'est mis aucun obstacle à la pratique religieuse chrétienne, non seulement pour les Français mais aussi pour les nationaux algériens, même s'ils sont de race arabe ou kabyle. Mon apostolat, qui couvre une partie de l'Algérie, me met à même de le constater chaque jour, »

Il faut que soit entendu l'appel de deux jeunes époux dont le bonheur est troublé par une déchirante injustice!

a Notre l'oyer est uni et heureux en Algérie, nous disent-ils, Nous ne pensions pas que cela était un tel crime, qui autorisait à séparer une petite fille depuis plus de quatre longues annnées de se parents...

« Nous vous remercions de votre appui, en espérant qu'enfin la justice française nous rendra notre Dominique. »

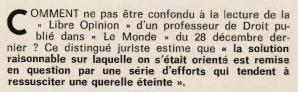
NI PRESCRIPTION, NI OUBLI

Non, Monsieur le professeur!

PAR

Yves JOUFFA

Président de l'Amicale des Anciens Internés et Déportés du camp de Drancy





La solution raisonnable, c'est la prescription des crimes contre l'humanité, laquelle est une « nécessité » d'après le titre même de l'article. Cette prescription, « il a été décidé (qu'elle) serait acquise à l'expiration d'un délai de vingt ans », lit-on plus loin.

il est vraiment dommage que M. le Professeur Georgel, qui doit enseigner à ses étudiants de la Faculté de Rennes l'importance de la précision des termes dans la discussion juridique — s'en tienne à des formules très impersonnelles. Oui est cet « on » qui avait pris une si bonne orientation ? Par qui a-t-il été décidé que la prescription jouerait ? A notre connaissance, il ne s'agit que d'une intention du gouvernement de Bonn de faire application des principes du droit pénal interne de la République Fédérale Allemande aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité.

Mais cette intention, pour raisonnable qu'elle paraisse à M. Georgel n'est pas moins en contradiction avec les principes du Droit international, tels que les a rappelés fort opportunément M. le Conseiller Rolland, dans la même rubrique du « Monde » du 17 décembre 1964. Et je rappellerai à ce sujet au Professeur Georgel que la loi fondamentale (Constitution) de la République Fédérale Allemande fait du droit international partie intégrante du droit interne allemand.

Il ne s'agit donc pas de « revenir par des lois d'exception sur des lois générales », mais bien au contraire, de refuser de donner prééminence sur la loi générale définie par les plus hautes instances internationales, à la loi interne qui n'a pas été prévue au surplus pour cela.

UI, la plupart des législations pénales nationales prévoient des délais de prescription, d'ailleurs variables, pour les crimes ordinaires qui concernent des actes criminels accomplis par une personne ou quelques individus contre une ou plusieurs personnes. Encore ces Codes prévoient-ils parfois des exceptions et certaines législations ignorent-elles purement et simplement la prescription. Oui, « l'organisation sociale nécessite périodiquement des apaisements », lorsqu'il s'agit de tels actes.

Mais s'agissant de crimes, tels que le génocide dont l'ampleur et l'horreur sont sans précédent dans l'histoire de l'humanité, comment osez-vous, Monsieur le Professeur, parler de « querelle éteinte » ? Comment osez-vous nous inviter à résister à l'envie de résoudre « des problèmes particuliers, sinon personnels » ? Comment osez-vous nous accuser de « réveiller les passions » ?

Croyez-vous que soient endormis en nous, que vont jamais s'endormir les souvenirs des aubes tristes de Drancy, où des convois entiers d'enfants, affamés, pouilleux et fièvreux partaient vers les chambres à gaz d'Auschwitz ou d'ailleurs, des nuits déchirées par les cris des mères folles qui se jetaient du troisième étage du bloc III, ces mères que les baïonnettes des soldats nazis avaient arrachées à leurs petits, des jours atroces où des milliers d'innocents qui portaient l'étoile jaune sur leur cœur étaient entassés dans les escaliers de départ, comme du bétail, avant l'envoi à l'abattoir. Près de 70.000 hommes, femmes, enfants, vieillards, sont ainsi partis de cette antichambre de la mort. Cela se passait il y a un peu plus de vingt ans, et c'était aux portes de Paris.

Et vous voudriez que nous, les survivants de cela, nous oubliions le passé! Sans doute, les fils ne doivent pas « éternellement assumer les querelles des peres ». Mais vous raisonnez, Monsieur le Professeur, comme s'il s'agissait d'une guerre ordinaire, où le vainqueur doit surmonter sa victoire, et le vaincu sa défaite, dans la réconciliation des survivants. La réconciliation franco-allemande est une chose. L'imprescriptibilité des crimes nazis en est une autre. Je dirai même que c'est faire injure aux démocrates allemands que d'écrire : « remettre constamment en discussion des drames anciens... c'est alourdir le climat, c'est ruiner la stabilité des situations indispensables à la vie collective ». Contrairement à vos insinuations, peu flatteuses pour les Allemands, je considère que le châtiment des monstres nazis est le gage de la vraie réconciliation.

C'est vous, M. le Professeur, qui voulez vous « engager dans une voie bourbeuse ». Heureusement que votre voix est isolée.

Car voyez-vous, je penserais rendre un mauvais service à mes deux fils si je ne leur rappelais jusqu'à mon dernier souffle, qu'après plus de 75 ans d'une vie de labeur et de probité, le grand-père de leur père, et presque sous les yeux de celui-ci, a été déporté un matin de septembre 1942, et qu'il a rejoint dans une mort anonyme et atroce six millions d'innocents.

Six millions de civils, systématiquement, scientifiquement supprimés, aucun Code Pénal, aucun Code de Procédure, n'avait prévu cela, M. le Professeur. Vous feriez œuvre utile en le rappelant à vos étudiants dont certains, peut-être, l'ignorent.

Des parlementaires répondent au M.R.A.P.

PAR lettres des 18 et 21 décembre, le secrétaire général du M.R.A.P., Charles Palant, s'est adressé à l'ensemble des députés et sénateurs pour, d'une part, leur exprimer la profonde satisfaction avec laquelle notre Mouvement avait accueilli le vote unanime du Parlement français sur la prescription des crimes contre l'humanité, et, d'autre part, leur soumettre la résolution de notre Conseil National (1) concernant la position des autorités ouest-allemandes, qui entendent mettre fin, le 8 mai prochain, aux poursuites contre les nazis coupables de tels crimes.

De nombreuses réponses provenant des principaux groupes politiques sont parvenues ces jours derniers au MRAP appuyant la lutte qui continue aujour-d'hui contre toute prescription.

M. R. LECOCQ, député-maire de Tourcoing, nous fait savoir qu'il a transmis la résolution du M.R.A.P. à M. Georges Pompidou, Premier Ministre, accompagnée d'une lettre où il écrit :

« Je me permets de penser qu'il ne peut y avoir de prescription pour les crimes commis par les nazis.

« Aussi, il importerait que la France en fasse la remarque au gouvernement allemand » ...

M. Robert HAURET, député du Maine-et-Loire, nous signale qu'avec plusieurs de ses collègues, il vient de déposer au Conseil de l'Europe, un projet de recommandation invitant les dix-sept Etats membres (dont la République Fédérale Allemande) « à examiner s'il y a lieu de modifier leur législation relative à la prescription pénale, afin que de telles violations des Droits de l'Homme (les crimes contre l'humanité) ne demeurent pas impunis dans les Etatsmembres du Conseil de l'Europe ».

M. Henry MARTEL, député du Nord, écrit :

« Je suis député communiste, j'ai eu deux fils fusillés par les nazis, j'ai été moi-même envoyé au bagne en Afrique du Nord, ma femme obligée de se réfugier dans le Sud de la France sous l'occupation. Ceci, je pense, suffit pour vous donner l'assurance de mon complet accord pour votre position. »

M. Tony LARUE, député-maire de Grand-Quevilly (Seine-Maritime) affir-

« Je m'empresse de vous faire savoir que je parlage entièrement votre point de vue et que je le défendrai de mon mieux, chaque fois que l'occasion m'en sera donnée. »

M. Henri GUILLERMIN, député du Rhône, précise que la Commission des Afiaires étrangères, dont il est membre a unanimement appelé l'attention de M, Couve de Murville sur ce problème a Le Ministre des Affaires Etrangères, ajoute-t-il, nous a promis d'essayer d'obtenir l'accord d'autres puissances pour que la France ne soit pas seule à intervenir auprès du gouvernement alle-

M. Emile BIZET, député de la Manche, déclare : « Je vais examiner avec mes collèques de groupe le problème que vous soulevez et qui ne nous avait pas échappé. Je demande à notre président d'intervenir dans le sens que vous

M. Emile CLAPAREDE, sénateurmaire de Béziers, ancien ministre, actuellement souffrant, nous fait savoir qu' « il ne manquera pas de se pencher sur cette grave question » dès qu'il sera rétabli.

« Le groupe parlementaire communiste a clairement défini sa position à la tribune de l'Assemblée Nationale en se prononçan' contre la prescription envisagée par les autorités ouest-allemandes » rappelle M. H. CHAZE, député de l'Ardèche, qui souligne : « Je tiens cependant à vous assurer mon accord complet avec le contenu de votre communiqué ».

De même, MM. E. FOURVEL et Fernand GRENIER.

« Croyez que je bartage entièrement votre point de vue et que, dans la mesure de mes possibilités, je ne manquerai pas d'œuvrer pour que soit évitée une aussi dangereuse situation », écrit M. André GAUTHIER, député de l'Isère.

Dans des termes approchants, le Dr HEBERT, député-maire de Cherbourg; M. Marc SAINTOUT, député et conseiller municipal de Paris, expriment également leur intention de s'opposer à la prescription.

MM. Gabriel PERONNET, député de l'Allier et Pierre RUAIS, député de la Seine, indiquent qu'ils ont pris connaissance avec intérêt de la résolution du M.R.A.P.

« J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de la résolution adoptée
par votre Conseil National », écrit aussi
M. Etienne PONSEILLE, député de
l'Hérault, qui poursuit : « Ses termes
recueillent mon accord le plus complet,
et je tiens à vous dire que je la soutiendrai par tous les moyens... Je souhaite vivement que nos efforts conjugués
provoquent le rejet de la décision de
prescription ».

(1) Cette résolution a été publiée dans le dernier numéro de « Droit et Liberté ».

LE DÉBAT à l'Assemblée Nationale et au Sénat

" Article unique. — Les crimes contre l'humanité tels qu'ils sont définis par la résolution des Nations Unies du 13 février 1946, prenant acte de la définition des crimes contre l'humanité, telle qu'elle figure dans la charte du tribunal international du 8 août 1945, sont imprescriptibles par leur nature. »

Tel est le texte adopté à l'unanimité par l'Assemblée Nationale et le Sénat les 16 et 17 décembre 1964.

C'est sur un rapport de M. Paul Coste-Floret que commença le débat de l'Assemblée Nationale. Celui-ci devait montrer essentiellement que les notions habituellement avancées pour justifier la prescription en matière de Droit commun : dépérissement des preuves, défaut d'exemplarité, ne sont pas valables — bien au contraire — en ce qui concerne les crimes contre l'humanité.

M. Raymond Schmittlein intervint ensuite, soulignant qu'il n'est pas possible « de trouver un crime plus abominable que celui de lèse-humanité ». Si la prescription a lieu, affirma-t-il, « combien de dizaines de milliers de criminels de guerre sortiront de la clandestinité le 8 mai 1965, en soutenant qu'ils n'ont pêché contre personne, que leurs mains sont blanches, qu'ils sont acquittés ?... Une telle éventualité est inadmissible. »

Puis, Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier devait, notamment, déclarer : « Ce qui se passe en R.F.A. ne concerne pas qu'elle-même. Le gouvernement français peut agir auprès du gouvernement de Bonn, pour exiger que la République fédérale n'applique pas la prescription aux criminels de guerre... »

On entendit également, avant le vote, une brève intervention de M. René Sanson.

Au Sénat, le rapport était présenté par M. Edouard Le Bellegou, et le débat fut marqué par les interventions de MM. Louis Namy et Georges Rougeron. Celui-ci souligna avec force que « la prise de position du Parlement français apportera, en même temps que l'affirmation de principes qui sont pour nous intangibles, une aide nécessaire au peuple allemand dans la prise de conscience qui s'impose encore en son sein »

POUR UNE DÉMARCHE AUPRÉS DU GOUVERNÉMENT DE BONN

Une pétition demandant au gouvernement français d'entreprendre les démarches auprès du gouvernement fédéral allemand pour qu'il renonce à toute prescription des crimes nazis a été lancée au début de janvier. Elle a recueilli d'ores et déjà les signatures de plus de cent personnalités éminentes.

Parmi ces personnalités nous relevons les noms du président Léon Lyon-Caen, de Pierre Paraf, J. Pierre-Bloch, des professeurs Henri Desoille et Georges Wellers, d'André Maurois, Pierre Gascar, Anna Langfus, Roger Ikor, Michel Droit, du grand rabbin Jacob Kaplan, du pasteur Vergara, de l'Amiral Louis Kahn, de Paul Coste-Floret, Marcel Mérigonde, Charles Hernu, du général Ganeval, de William Thorp, Max-Pol Fouchet, Clara Candiani, Mathilde Gabriel-Péri, Claude Aveline, Paul Bastid, Michel Leiris...

1945

1965

XX^e Anniversaire de la libération d'Auschwitz

COMMEMORATION SOLENNELLE

MERCREDI 27 JANVIER 1965 à 20 h. 30 très précises

THEATRE DE L'ALHAMBRA

50, rue de Malte (métro République)

Présentation exclusive du film de Wanda JAKUBOWSKA, tourné à Auschwitz

« LA FIN LE NOTRE MONDE »

Entrées à retirer à l'Amicale d'Auschwitz, 10, rue Leroux - PARIS (XVI°) et à l'Amicale des Déportés juifs, 14, rue de Paradis.

DES CRIMES HITLERIENS!

L'ardente soirée de l'Hôtel Moderne

FOULE nombreuse, jeune, passionnément attentive, ce mercredi 13 janvier, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne à Paris.

A la tribune, prennent place, autour de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., qui préside, le bâtonnier Arrighi, membre de l'Institut ; le conseiller Maurice Rolland, Me Jean Schapira, M André Boissarie, ancien procureur de la République ; Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, député ; Mme Marie-Elisa Nordmann-Cohen, présidente de l'Amicale d'Auschwitz; MM. V. Janké levitch, professeur à la Sorbonne, de la présidence de l'U.J.R.E. (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide); Vilner, président de l'Amicale des Anciens Dé-portés Juifs ; André Leroy, de la présidence de la F.N.D.I.R.P. (Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes) ; Vanko Rouda, se-crétaire général de la Communauté Mondiale Gitane ; Ralph Feigelson, secrétaire général de l'Amicale des Juifs Anciens Résistants (A.J.A.R.) ; Alfred Grant, secrétaire général de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France ; Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P.

Au cours de la soirée, Charles Palant

fendre la morale des hommes libres contre la « morale » des assassins hitlériens dont le crime inexpiable n'est point d'avoir été vaineus, mais d'avoir été et d'être restés des assassins. »

L'histoire n'admet pas.

M. Jean Schapira, professeur à l'Institut de Droit Appliqué de l'Université de Paris, secrétaire national du M.R. A,P., expose ensuite, avec une lumineuse clarté, les données diverses du problème de la prescription qui ne serait pas seulement un scandale judiciaire et moral, mais aussi un scandale politique.

" Mais il ne s'agit seulement, poursuitil, de crier justice. » Et il évoque ce qui se passerait si la prescription avait lieu : « Des dizaines de milliers d'anciens nazis, parmi les plus vindicatifs, reprendraient leur place dans la vie allemande, au moment précis où la R.F.A. est sur le point de récupérer la totalité de sa force militaire sous la forme de la bombe atomique. » Ce serait un réel danger, au mo-ment où, dans le monde entier, nous voyons les menées racistes, plus ou moins adaptées à l'actualité, notamment aux consequences de la décolonisation, se développer de façon inquiétante. « Ce serait, s'écrie M° Schapira, une véritable



A la tribune, de g. à dr. : MM. Rolland, Arrighi, Palant, Schapira

citera diverses personnalités présentes aux premiers rangs de l'assistance : MM. Charles Joineau, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P.; Louis Péron, membre du Conseil National de l'A.N.A.C.R. (Association Nationale des Anciens Combat-tants de la Résistance) ; Florimond Bonte, ancien député ; Mmes Louise Alcan et Marie-Louise Kahn, de l'Amicale d'Auschwitz; M° Yves Jouffa, Odet Denis, Henri Garidou, Imerglik, Marcel Man-ville; le professeur Albert Pfrimmer; ainsi que tous les membres du Bureau National du M.R.A.P.

D'autres personnalités s'étaient excusées : MM. René Cassin, vice-président honoraire du Conseil d'Etat ; Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; les députés Raymond Schmittlein et Achille Peretti, vice-pré-sidents de l'Assemblée Nationale ; René Lecoq, Robert Hauret, Fernand Grenier, Gabriel Péronnet ; le sénateur Léon David; M. Léon Meiss, conseiller à la Cour de Cassation: Mme Denise Decourdemanche, secrétaire générale de l'Association des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française ; Mme Geneviè-

Ainsi, d'emblée, dans la diversité des participants et des messages, s'exprime l'union qui peut et doit s'affirmer avec plus de force encore pour faire échec aux projets de prescription des crimes monstrueux commis par les nazis.

En ouvrant la soirée, Charles Palant lit une lettre de Pierre Paraf, président du M.R.A.P. qui, retenu par une confé-rence, dit ses regrets de ne pouvoir être présent. Puis notre secrétaire général situe l'objet de la réunion en soulignant la gravité de l'intention, affirmée par les autorités de Bonn, de proclamer le 8 mai prochain la prescription des poursuites contre les auteurs des crimes contre l'humanité perpétrés pendant la seconde guerre mondiale.

Relevant cette déclaration récente d'un parlementaire ouest-allemand : « Il est temps de mettre fin à la double morale, celle des vainqueurs et celles des vaincus », Charles Palant s'écrie : « Nous ne pouvons croire que c'est là l'opinion de tous les collègues de ce distingué député. S'il s'agit bien de réfuter une double morale, pour l'humanité civilisée, il s'agit de délibération de fauves ! »

De plus, des nazis actuellement sous de faux noms pourraient sans difficultés récupérer les fonds qu'ils ont placés dans des banques en Suisse.

Enfin, souligne avec force, Me Schapira « s'il était admis qu'au bout d'un certain nombre d'années, ceux qui ont pu

LA RÉSOLUTION ADOPTÉE

'INTENTION affirmée par les autorités ouest-allemandes de déclarer acquise, le 8 mai prochain, la prescription des poursuites contre les crimes perpétrés par les nazis, est d'une extrême gravité.

La prescription, si elle devenait une réalité, serait un défi aux accords inter-alliés, comme au Droit pénal international tel que l'ont défini les Nations-Unies

Le Parlement français, soulignant que les règles ordinaires sont inapplicables à des crimes dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire, a voté à l'unanimité, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat, l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.

D'autres pays ont également adopté des dispositions suspendant la prescription pour ces mêmes crimes.

La prescription mettrait en cause l'un des objectifs essentiels de la victoire sur le nazisme : la recherche et le châtiment des criminels hitlériens. Un grand nombre de ceux-ci se trouvent en Allemagne, et il serait intolérable que, soustraits légalement à toute poursuite, ils puissent rejoindre et renforcer ouvertement les organisations nationales et internationales qui se réclament et s'inspirent toujours de l'idéologie nazie.

Le devoir de tous ceux qui demeurent fidèles à la mémoire des combattants et des martyrs de la dernière guerre est d'unir leurs efforts, en France et en

Europe, pour empêcher la prescription d'intervenir.

Il appartient aux voix les plus autorisées de notre pays d'exprimer au gouvernement de Bonn les appréhensions légitimes de l'opinion française unanime, que ne guide aucun esprit de vengeance mais qui souhaite voir disparaître tous les vestiges d'un passé sanglant.

Que l'année du 20e anniversaire de l'effondrement hitlérien ne soit pas celle de la prescription et de l'oubli!

(Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.)

échapper au châtiment des crimes contre l'humanité, peuvent être absous, ce serait le feu vert donné ouvertement à quiconque rêve de recommencer... »

C'est contre « cette idée abominable » que nous nous insurgeons tous. Et c'est pourquoi, conclut Me Schapira, nous ne pouvons admettre la prescription : « Les crimes contre l'humanité ne sauraient etre prescriptibles. L'histoire ne l'admet pas. n

Nous ne pouvons pas nous en tenir là...

M. Maurice Rolland, conseiller à la Cour de Cassation, président de l'Association des Magistrats Résistants, souligne brièvement à son tour, que nous n'agissons « pas dans un esprit de vengeance, mais pour que de tels crimes ne se reproduisent jamais ».

Il exprime sa satisfaction de ce que, grâce aux efforts d'un groupe de juristes, le Parlement français ait voté à l'unanimité la loi déclarant imprescriptible les crimes contre l'humanité.

« Nou3 ne pouvons nous en tenir là, aojute-t-il. Cette loi ne doit pas seulement s'appliquer sur notre territoire, mais dans tous les pays, et particulièrement sur les lieux-mêmes où de tels crimes ont été commis. Par-delà le cadre na-tional, l'imprescriptibilité de ces crimes doit être proclamée dans des conventions internationales, sous l'égide du Conseil de l'Europe et de l'O.N.U. »

" Il faut, conclut-il, veiller sans cesse, car la bête immonde peut toujours se relever... n

Tous les Français devraient être debout

Présentant le bâtonnier Paul Arrighi, membre de l'Institut, Charles Palant rappelle que, comme lui-même, il a connu les horreurs des camps de la mort, ayant été déporté à Mauthausen, après avoir dirigé jusqu'en 1943 le réseau « Ceux de la Résistance ».

C'est sous l'angle juridique, que le bâ-tonnier Arrighi examine avec une pressante éloquence, le problème de la prescription. Il rappelle les accords interalliés du lendemain de la guerre, définissant, au nom de la morale humaine, les crimes contre l'humanité et le génocide -- « définitions, souligne-t-il, que je voudrais voir enseigner dans toutes les

Il évoque l'activité du tribunal international de Nuremberg qui ne jugea que 21 « grands criminels de guerre », et dont « la tâche était terminée alors qu'elle n'aurait dû que commencer ».

Insistant sur le caractère relatif de la notion de prescription, qui varie selon les époques, selon les pays, et que des conventions internationales peuvent supprimer (dans le cas par exemple du trafic

★ Suite page 11.

Une instructive exposition du C.D.J.C.

La résistance juive en Europe

E 26 janvier 1965, à la veille du XXe anniversaire de la libération d'Auschwitz, s'ouvrira au Centre de Documentation Juive Contemporaine, 17, rue Geoffroy l'Asnier, une grande exposition dont le thème est : « Les juits dans la lutte contre l'hitlérisme ».

Plus de 4.000 documents, dont certains inédits, y seront présentés avec le souci de recherche, d'authenticité, de présentation vraiment historique

qui anime chaque exposition du Centre. Placée sous le haut patronage de M. Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, cette 1re exposition de l'année du XXe anniversaire de la libération des camps, rappellera les années sombres mais sera surtout un témoignage de la lutte de l'homme contre l'oppression nazie. Cette lutte sera évoquée dans toute l'Europe occupée de 1939 à 1945. Pour l'Allemagne même seront montrés les origines du nazisme et le développement de l'anti-

Partout sera affirmée, par des exemples de solidarité et de résistance, la volonté de l'homme de rester un être humain. Un exemple entre cent : écoles et journaux clandestins dans les

Pays par pays seront évoqués la répression, le génocide et les différentes formes de résistance depuis le sauvetage des enfants jusqu'à la lutte armée, même dans les camps, comme la révolte du sonderkommando (commando du crématoire) à Birkenau (Auschwitz II) le

La bataille sous des formes diverses, a donné des résultats. Pour la France,

Louise ALCAN

- par -

nous verrons, entre autres, la presse clandestine juive destinée à informer la population juive de ce qui l'attend et la presse de la résistance en général expliquant les dangers de l'antisémitis-me, l'importance du combat pour sauver des vies humaines, pour soustraire à la déportation des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, 10.000 enfants juis ont été ainsi sauvés par des gens de toutes conditions et confessions. Des prêtres catholiques et protestants parti-cipaient à ce combat. Le Conseil national de la Résistance lançait en 1943 un appel à la conscience mondiale contre déportations et l'extermination.

Des documents inédits de la Gestapo montreront les directives allemandes pour les arrestations, les difficultés ren-contrées lors de la rafle du 16 juillet 1942 où, malgré un déploiement exceptionnel de forces (6.000 gendarmes) les Allemands furent déçus à cause de

« l'attitude négative de la population parisienne ».

Des documents montreront aussi la tentative d'évasion de Drancy en novembre 1943 par un tunnel.

La participation des juifs à la Résistance française, soit au sein d'organisations juives de combat, soit mêlés aux maquisards, aux F.T.P., F.F.L., F.F.C., sera largement évoquée comme on verra le développement de la résistance juive

dans les autres pays.

La présentation, comme la masse des documents inédits éclaire cette période de l'histoire, où des hommes et des femmes voués au génocide ont lutté dans toute l'Europe sous les formes les plus

Le rappel des crimes nazis souligne le danger de la prescription qui pourrait intervenir le 8 mai 1965 en République Fédérale Allemande, donnant aux milliers de responsables encore impunis la possibilité de reparaître au grand

Il est à souhaiter que des centaines et des centaines de groupes de jeunes des lycées et des collèges se rendent à cette exposition historique. Sa visite leur apprendra où peuvent conduire le racisme, l'antisémitisme. Ils y verront aussi comment des hommes, en luttant, ont pu arracher à la mort d'autres hommes, mettant ainsi en pratique cette phrase d'un des plus grands écrivains du monde, un Allemand, Goethe : « Au commencement était l'action. »

En feuilletant De LASTISEMENT DE LE NACISME ET L'ASTISEMENT DE LA PAIR

méro de mars,

Une année s'achève... Ce qu'elle a apporté aux antirocistes de soucis, de combats, d'espoirs, nous pouvons nous le remémorer en feuilletant, mois par mois, la collection de notre journal.

ANVIER 1064. C'est la « bataille » du « Vicaire », la pièce de Rolí du « Vicaire », la pièce de Rolf Hochhut, que monte avec hardies-se le Théâtre de l'Athénée.

Roger Maria explore dans notre numero 228, le volumineux dossier que constituent les articles parus sur cette pièce qui pose le problème de la responsabilité de chaque homme devant l'His-

Autre référence au passé : le procès des bourreaux d'Auschwitz vient de s'ouvrir à Francfort, Mme Nordmann-Cohen, présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz, présente ces vingt tortionnaires.

Le nazisme n'est pourtant pas mort : Edouard Drumont, l'un de ses théori-ciens français, a formé des disciples qui viennent de créer la « Société des amis

Dans le monde, au Moyen-Orient, à Chypre (où la situation est évoquée par Albert-Paul Lentin), en Inde, les oppositions religiouses on ethniques dressent les hommes les uns contre les autres.

vrent pour la paix : Darius Milhaud nous parle de « Pacem in Terris », sa symphonie chorale, inspirce par l'ency-clique du pape Jean XXIII, et qui vient

U'EST-CE QU'UN HOMME? Vercors répond à cette ques-tion au travers de sa pièce créée au T.N.P., « Zoo ou l'assassin philanthrope », dans laquelle il pose un oblème qui, par ses diverses implications, conduit à celui du racisme. Son interview et celle du metteur en scene Jean Deschamps occupe une large place dans « Droit et Liberte » de tevrier. La répartition des eaux du Jourdain,

qui constitue un des aspects du différend israélo-arabe est examiné, en homme de science, par Jean Dresch.

Armand Lanoux, Prix Goncourt 1963, denne son point de vue sur le procès des bourreaux d'Auschwitz, fidèles adeptes d'une doctrine qui se perpétue malheureusement aujourd'hui et est ré-pandue par des publications librement vendues : « Le Viking », « Défense

> UX U.S.A., la loi sur les droits civiques des noirs, débattue au Sénat, rendra illégale la discrimination raciale sous toutes ses formes, Quelle en sera la portée : Jacques Amalric répond à cette question dans le nu-

Mais en France, le racisme quoique insidieux, se fait plus actif : l'Algérien est le « bouç émissaire » de la campa-gne de « Minute » (article de N. de loisanger), le Gitan, paria, est membre d'une minorité toujours persécutée (article de Roger Maria).

Une brochure parue à Kiev sous le

de l'Occident », dont l'antisémitisme fait titre : « Le judaisme sans fard » susl'objet d'un article de Jean Schapira ; « La question Bardèche ». Le débat organisé par le M.R.A.P. à cite une légitime émotion dans le mon-de. Le M.R.A.P. en dénonce le caractère antisémite; « Droit et Liberté » l'Hôtel Moderne sur « Le Vicaire » a publie, avec un article de Charles Paete suivi avec passion par une salle lant, les diverses prises de position so-

AFRIQUE DU SUD, sept

hommes sont en danger de most, victimes de l'apartheid, la honteu-

se politique raciste du gouvernement

Verwoerd Cela concerne-t-il les Fran-

çais? Oui, démontrent les Journées d'Etudes des 20 février et 1" mars, dont

le compte rendu est publié dans le nu-

Les racistes sud-africains ont les mè-

mes arguments que ceux de France :

l'analyse par Albert Lévy de la presse

raciste fait découvrir un monde dange-reux de haine et de mensonge,

Aux Antilles, « département » fran-

çais, se posent de douloureux problèmes

liés aux conséquences économiques et

sociales d'un statut colonial : Marie-

Magdeleine Carbet en présente une ana-

Chambre », qui sort sur les écrans pa-

risiens, Bunuel montre dans toute sa

bassesse l'antisémitisme maurrassien.

« Il faut voir dans ce film une lecon

et un avertissement », nous disent le co-réalisateur Jean-Paul Carrière, les acteurs Georges Geret et Michel Pic-

Dans « Le Journal d'une Femme de

POUR LE 15° ANNIVERSAIRE de Wajda, « Samson », au Théatre National Populaire. Au cours de cette brillante soirée, dont le compte rendu est donné dans le numéro de mai. Vercors recoit le Prix de la Fraternite pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la création de « Zoo ou l'assassin philanthrope ».

victiques condamnant la brochure.

Campagne pour la réhabilitation de Pétain; Tixier-Vignancour, candidat à la présidence de la République; diatri-bes racistes de « Minute » : la bataille doit être menée sur tous les fronts aujourd'hui, sans pourtant oublier le passe. Car il ne fant pas sous-estimer la remontée des haines et des préjugés écrit Michel Droit, qui s'inquiète du danger de l'oubli en face de la volonté de disculpation des criminels d'Ausch-

L'héritage des nazis trouve sa concrétisation en Afrique du Sud, où le sinistre Verwoerd, son gouvernement et les lois de l'apartheid maintiennent 12 millions d'hommes en esclavage (« La loi de la haine » par Jean-Jacques Félice).

 B ANNIR LE RACISME
 est le mot d'ordre de la XV
 Journée Nationale que reprend
 con numéro « Droit et Liberté » dans son num de juin. De nombreuses personnalités des délégations de province, et près de 2.000 participants, sans distinction d'origines, de confessions ou d'opinions politiques ont tous proclamé leur volonté de lutter contre les préjugés et les haines

Mais le M.R.A.P. ne se contente pas de proclamations, il agit. Ainsi pour marquer son émotion, à la suite du ver-

















SEIZE NOUVEAUX MEMBRES au Comité d'Honneur du M.R.A.P.

N ce début d'année, seize éminentes personnalités rejoignent le Comité d'Honneur du M.R.A.P. qui se trouve ainsi considérablement élargi, plus représentatif encore de tous les secteurs de l'opinion qui, dans une remarquable unanimité, entendent s'opposer au racisme sous toutes ses formes.

Certains nouveaux membres du Comité d'Honneur sont des personnalités politiques : Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE, député. ancien ministre; M. Jean PIERRE-BLOCH, ancien ministre; MM. Robert BALLANGER et Charles de CHAMBRUN, députés.

D'autres représentent le monde de la culture : les compositeurs Georges AURIC, administrateur général de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux et Darius MILHAUD ; les écrivains André CHAM-SON et Georges DUHAMEL, de l'Académie Française, Jean-Paul SAR-TRE et VERCORS ; les peintres Marcel GROMAIRE et Jean LURÇAT ; le cinéaste Alain RESNAIS.

D'autres enfin sont des hommes de science : Théodore MONOD, Lau-

rent SCHWARTZ, Jean Su-RET-CANALE.

On les voit ici de gauche à droite et de haut en bas dans l'ardre indique ci dessus)

Jusqu'à présent, le Comité d'Honneur du M.R.A.P. comprenaît, rappelons-le, les per-sonnalités suivantes : le Bâtonnier Paul ARRIGHI ; M. Vincent AURIOL, ancien Presivain Claude AVELINE ; MM. Roger BASTIDE, professeur la Sorbonne ; Jean CASSOU, conservateur en Chef du Musée d'Art Moderne ; Aimé CE-SAIRE, député : Diomède CA-TROUX, député, ancien minis-tre : Pierre COT, ancien mi-

nistre ; le docteur Jean DAL-SACE ; le cinéaste Louis DA-QUIN : MM. Hubert DES-CHAMPS et Henri DESOILLE, l'écrivain Michel DROIT : le Pasteur André DUMAS : MM. Adolphe ESPIARD, inspecteur honoraire de l'Education Nationale ; Henri FAURE, prési-

dent de la Ligue de l'Enseigne : l'écrivain Max-Pol FOUCHET ; les professeurs André HAURIOU, Charles-André JULIEN et Alfred KAS-TLER ; MM. Joseph KESSEL, de l'Académie Française

Atain LE LEAP : l'écrivain Michel LEIRIS; Mme Jeanne LEVY, professeur à la Sorbonne ; MM. André MAUROIS, de l'Académie Française ; l'Amiral MUSELIER, ancien Chef des Forces Navales Francaises Libres ; Me Etienne NOUVEAU, vice-président de l'Union Française des Anciens Combattants ; le cinéaste Jean PAINLEVE ; le professeur Marcel PRENANT ; l'écrivain

Emmanuel ROBLES ; l'actrice Françoise ROSAY ; M. Armand SALACROU, de l'Aca-

- Certaines sociétés ou associations nous versen! annuellement une cotisation collective. Mais leur nombre est encore

d'ensemble en considérant les campagnes

des cartes d'amis de ces dernières années

de grandes faiblesses se sont jour Beau

coup de nos amis n'ont pas leur carte.

soit par négligence personnelle, soit parce

Il faut pourtant qu'ils comprennent

que le M.R.A.P. pour vivre et se dévelop-

qu'ils n'ont pas été sollicités.

Nous lançons des souscriptions à diverses occasions, en particulier lors de la Journée Nationale. A quoi il convient d'ajouter, bien sar les abonnements à a Droit et Liberte n et la vente au numé-

ro — bien insufficante. La campagne des Bons de soutien, dont le tirage a lieu lors du Gala de la salle Pleyel remporte chaque année un succes populaire assez considérable et tient une grande place dans les ressources du M.R.A.P., comme le Gala lui-même, qui nous permet de reunir nos amis dans une ambiance antivaciste et fraternelle. Je mentionnerai particulièrement l'importance de la publicité du programme du Gala.

H est d'oilleurs regrettable, que nous ne sovons pas parvenus encore à établir dans a Droit et Liberté » un service régulier de publicité. Peut-être pourronsnous y remedier d'ici quelque temps cela dépend évidemment de nos moyens pour organiser un tel service et du concours d'un personnel qualifie.

- Vous abordez là un point très Important quant à la bonne marche du Mouvement : le personnel du M.R.A.P. Voulez-vous apporter quelques précisions?

avec étonnement combien est réduit le * Suite page 9.

- Les gens de l'extérieur apprennent

UN MOIS du livre antiraciste

dans une grande librairie du Quartier Latin

Le Comité étudient du M.R.A.P. organise du 15 janvier au 15 février 1965 un « Mois du livre antiraciste » à la « Librairie 73 -, 73, boulevard Saint-Michel, à Paris. Tandis qu'une exposition de photos, documents, et objets se tiendra en permanence dans les vitrines, des ventes-signa-

tures de livres auront lieu à cinq reprises, de 17 à 20 heures, aux dates suivantes, avec la participation d'une vingtaine d'écri-

* Vendredi 22 janvier : PIERRE PARAF, ANNA LANGFUS, MELVIN VAN PEEBLES.

* Vendredi 29 janvier : EMMANUEL ROBLES, MICHEL DROIT, MALEK HADDAD, ALBERT-PAUL LENTIN. * Vendredi 5 février : ROGER IKOR, ALBERT MEMMI, JA CQUES MADAULE, HUBERT DESCHAMPS.

★ Vendredi 12 février : LEON POLIAKOV, MOHAMMED DIB, MADELEINE ROUSSEAU, SANDRA JAYAT. * Suite page 9. * Samedi 13 levrier : JEAN SURET-GANALE, KATEB YAC INE, MAX-POL FOUCHET.

Comment vit le M.R.A.P.?

A campagne des adhésions commence, comme chaque année à cette époque. Les emis et militants du M.R.A.P. vont, très nombreux - du moins nous l'espérons - souscrire pour la carte 1965.

Mais ce geste, symbole de leur attachement ou Mouvement, vontils l'accomplir automatiquement ou bien vont-ils réfléchir sur sa signification?

Ce geste, s'il est un symbole, est aussi une contribution materielle indispensable à l'action du M.R.A.P. Comment ne pas se pencher sur l'usage

qui est fait de l'argent ainsi collecté, lorsqu'en en est un militant conscient ? Le processus de la réflexion nous amène

donc a poser une question : Comment vit Parmi les membres de la direction nul ne connaît mieux que Julien Aubart, les

problèmes qu'affronte quotidiennement le

Mouvement, sur le plan financier, est coutumière, et attaque aussitôt. comment pit le M.R.A.P.

Certains pourraient être tentés de croire qu'il n'a pas de difficultés, a Droit et Liberlé » sort régulièrement, le Prix de la Fraternité est décerné tous les ans, le Gala de Pleyel est devenu une brillante tradition, nos initiatives sont multiples et diverses. Parlois, même des militants tres actils et très dévoues qui s'emploient avec dynamisme à distribuer des tracts, préparer des réunions, des manifestations, ne se rendent pas pleinement compte de l'aspect financier de ces actions. Pour illustrer la réalité, je prendrai des

exemples concrets. Ainsi a Drott et Liberte », dont le nom-

bre d'abonnés augmente de jaçon constante connaît de graves problèmes financiers chaque mois! Il n'est pas de numéro qui ne soit déficitaire. C'est le cas malheureusement de nombreux journaux, et pour que le nôtre vive, (alors que tant d'autres ont sombré sous les charges matérielles). Il faut, en permanence, que le M.R.A.P. lui apporte les fonds nécessaires.

Prenons un autre exemple : Une simple projection claimatographique dans un cinema de quartier entraîne de nombreux trais dont la somme alabale tourne autour de 500 F : location de la salle, loca-

C'est par millions d'anciens francs que

la Journée Nationale, qui est et qui doit rester la plus grande manifestation antiraciste en France, mais dont la préparation suppose une propagande intense (affiches, tracts), des locations de salles, l'organisation de nombreuses réunions à Paris et en province.

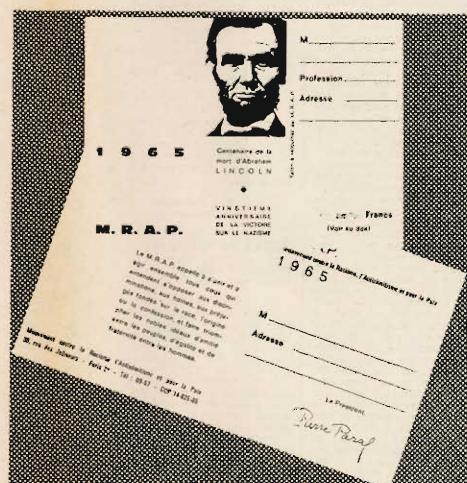
Vous avez dressé un tableau, assez rapide blen sûr des différentes activités du M.R.A.P. et des dépenses que celles-ci entrainent, Comment le Mouvement peutil y faire face ?

- Les ressources du M.R.A.P. dépen-

nos umis qui cotisent directement pour leur propre compte, ou indirectement par les adhesions et les collectes qu'ils font dans leur entourage.

La campagne des Cartes d'amis que nous engageons actuellement est l'une de nos principales sources de revenus. Cette année nous constatons avec plaisir, one certains amis nous versent des cottsations plus

per a besoin d'eux. Peut-être hésitent-ils, importantes que les autres années. Diverne pouvant saire mieux, à verser des ses initiatives sont déjà prises dans les sommes minimes. comités locaux pour organiser la diffusion C'est un jaux raisonnement. Quelle que des carles : vinx d'honneur, visites persoil la cotisation, oc qui nous importe, sonnelles, etc... c'est que chacun ait sa carte en poche. N'est-ce pas le symbole matériel de l'at-tachement ou M.R.A.P ?. Chaque franc verse est transforme en action antiraciste. C'est jaire un acte antiraciste majeur que de verser son abole au profit de notre - Voulez-vous nous parler maintenant des autres ressources dont bénéficie le M.R.A.P. ?



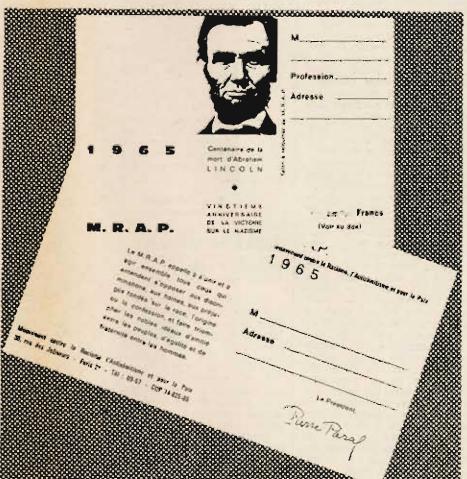
présenté ainsi la pièce de Max Frisch : - Frisch abat ses cartes dès le premier tableau et le public comprend tout de suite qu'il assiste à un violent réquisitoire contre l'antisémitisme sous toutes ses formes Comme Brecht. Frisch est doué d'un incontrestable génie théâtral, et c'est en homme de théâtre avant tout qu'il montre pendant quatre heures, à l'aide de petits tableaux riches en couleur et lourds d'angoisse, comment naît et progresse le racisme et comment à partir d'une simple hostilité, on en vient à commettre le meurtre le plus injuste avec une assez bonne conscience. IFrisch a fait sienne l'opinion de Jean-Paul Sartre pour qui un Juif est un homme que les autres appellent « Juif ». L'œuvre est riche, touffue, truculente par moments : il y a de l'Ubu-Roi là-dedans, revu par Kafka. »

Pour la Première de « Andorra » en France, le M.R.A.P. vous invite à venir nompreux au gala qu'il organise le dimanche 24 janvier, à 15 heures, au nouveau Théâtre d'Aubervilliers, Billets à 9 F et 15 F en location au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2' (C.C.P. 14-025-85, Paris).

Dimanche 24 janvier, à 15 heures...

ANDORRA

Lors de la création d' « Andorra », à Zurich, le 2 novembre 1961. « Le Monde »



La carte 1965. Avez-vous souscrit ?

démie Goncourt ; le poète Andre SPIRE ; le général Paul TUBERT, ancien député-maire d'Alger : le docteur Pierre WERTHEIMER, professeur à la Faculté de Médecine de Parmi les personnalités qui furent membre du Comité d'Honneur depuis la création du M.R.A.P. et qui sont au-jourd'hui décédées, citons : Marc SANGNIER, Frédéric

JOLIOT - CURIE, Francisque GAY, Jules ISAAC, le Chanoine Jean VIOLLET, Yves FAR-GE, le Conseiller Robert AT-TULY, Pierre DREYFUS -SCHMIDT, les professeurs Jacques HADAMARD, Henri LEVY - BRUHL et Edmond VERMEIL. Albert BAYET, Louis MARIN. La diversité d'opinions de

toutes ces personnalités, leur grand renom et le respect qui les entoure, témoignent à la fois de l'esprit d'union dans lequel se poursuit l'action du M.R.A.P. et de l'ampleur des concours dont bénéficie tonjours davantage la noble cause que nous défendons.





Quatre images de 1961. De haut en bas : Jorge Semprun, Michel Piccoli et François Darbon au déhat sur • Lo Vicaire • organisé par le M.R.A.P. (janvier).

Une partie de la foule à la soirée du XV anniversaire du M.R.A.P., au Palais de Chaillot, où fut présenté le film « Samson » (avril).

La XV. Journée Nationale au Palais de l'U.N.E.S.C.O. (mai).

Le meeting de Saint-Claude (juil-



DES FAITS qui donnent A PENSER...

● 700 MILLIONS D'ANALPHABE-TES DANS LE MONDE, constate M. René Maheu, directeur de l'U.N.E. S.C.O., dans le « Courrier » de cette organisation, ajoutant que la population illettrée augmente chaque année de 20 à 25 millions. N'est-ce pas un fléau pour l'humanité qui se trouve ainsi amputée d'une énorme partie de son potentiel intellectuel.

• « L'AFRIQUE DU SUD RESTE LA SEULE ILE DE PAIX et de tranquillité dans le chaos, la pauvreté et les luttes internes qui déferlent sur le continent africain », a affirmé M. Verwoerd dans son message de

Le ministre de la Défense de ce pays « idyllique » ne doit-il pas arriver bientôt en France ? Peut-être vient-il conclure d'autres accords militaires. Rien de tel que des « Mirages » pour défendre la paix.

• LES FORCES DE L'ANTISEMI-TISME ont leurs racines les plus profondes dans deux des institutions les plus vitales de la nation américaine : la corporation et le club dont sont souvent exclus les juifs, écrit le Dr E. Digby Baltzell. professeur adjoint à l'Université de Pennsylvanie, ajoutant que l'exclusion des juifs et d'autres groupes minoritaires des affaires d'un pays est le premier symptôme d'une maladie fatale à la démocratie.

 LES JUIFS BELGES SONT DES ETRANGERS, écrit un certain Roland Heder, rédacteur en chef du journal « De Schedle », organe du parti nationaliste flamand.

D'anciens collaborateurs nazis sont membres de ce parti qui a obtenu 12 % des votes à Anvers, au cours des récentes élections municipales. Inquiétant!

• « FRANCE SOIR », D'APRES UNE DEPECHE DE L'A.F.P., prête les paroles suivantes à M. Gaston Soumialot, un des leaders de la rébellion congolaise, de passage au Caire : « Ce sont les mercenaires juifs qui ont assassiné le Christ, qui massacrent les Congolais. »

On ne saurait, certes, prêter crédit à toutes les dépêches venant du Caire, divers précédents le prouvent. L'absurdité même de celle-ci suscite le doute. Quoiqu'il en soit, les antiracistes, les démocrates, avec la même vigueur qu'ils défendent la liberté des peuples en lutte contre le racisme colonial, ne peuvent que condamner toutes conceptions visant à susciter inconsidérément des haines nuisibles à ceux-là mêmes qui s'y laissent aller.

• LES JUIFS IRAKIENS PERDENTILS D'OFFICE LEUR NATIONALITE lorsqu'ils résident à l'étranger? C'est ce que laisse entendre une série de communiqués publiés dans « Le Monde » et émanant de l'Ambassade d'Irak. Pourquoi une telle opération de recensement ne s'adresse-t-elle pas à tous les Irakiens?

Savoir dormir... savoir vivre!



EN VENTE dans toutes les bonnes Maisons de Literie et d'Ameublement et les grands Magasins.

.....

Dans notre courrier...

UNE RESTITUTION TARDIVE

Voici ma contribution au débat du schéma sur les juifs.

Vous pouvez - à condition de n'en rien modifier - publier ce texte.

Je comprends fort bien, en revanche, que la rédaction de Droit et Liberté ajoute en postscriptum qu'elle n'approuve pas la « verdeur » de mon

La brève déclaration d'Andrė Schwarz-Bart, publiėe dans l'avant-dernier numéro de Droit et Liberte, m'a ému, autant par sa concision que par sa justesse. Nulle acrimonie, mais une certaine tristesse celle d'un homme qui a intériorisé deux mille années d'offenses; nulle raison de participer à l'optimisme béat des thuriféraires, mais le rejet, enfin! de la vocation du martyre. Il eût été difficile de dire plus avec si peu de mots, de le dire plus clairement et plus dignement.

Je suis d'autant plus chagriné que cette déclaration ait fait des mécontents, et que Schwarz-Bart se soit empressé de mouiller son vin. J'admets que ceux-là qui ont annexé la charité puissent s'offusquer d'une attitude qui manquerait de reconnaissance; j'admets aussi qu'il y ait quelque maladresse à chatouiller les bienpensants dans un endroit sensible en un temps où ils marquent précisément de bonnes dispositions à la mansuétude encore que l'unanimité ne se soit pas faite sur ce point. Estce ainsi que l'on remercie les Gentils, si gentils? (Encore une expression issue d'une facile complaisance, et qu'il faudrait réformer : gentils dérive de gentes, les gens, c'est-à-dire « les autres », ceux que le juif Saül, devenu Paul, cherchait à convertir à la bonne parole; que le catéchisme français ait fait de ces gens des gentils, par opposition aux juifs — sous-entendu : non gentils - n'y a-t-il pas là de quoi troubler une âme infantile?). Pourquoi donc Schwarz-Bart se fût-il montré plus rabbin que les rabbins qui, eux, se réjouissent publiquement de ce qu'un vote eût écarté avec mollesse la suspicion d'une opprobre de leur peuple? On a sans doute convaincu le romancier de la nécessité de faire amende honorable. Concile ici, conciliation là : cela regarde finalement les uns et les autres.

La voix de la raison me soufflait de ne pas m'en mêler. Le silence est toujours d'or. Le Dieu des uns et des autres, fût-il le même, ne m'est rien! Et ma foi en l'homme n'est pas très sûre d'elle : tantôt elle m'entraîne à des espérances, tantôt à des aniertumes. Si l'antisémitisme n'est en aucun cas une position morale, l'antiracisme en est une dans tous les cas : inconfortable, quand on est soi-même désigné par la discrimination; confortable, quand on se donne l'illusion de jouer aux arbitres. Mais nul n'est arbitre en la matière, et chacun est au cœur de débat : du côté des bourreaux ou du côté des victimes. Il importe avant tout d'en prendre conscience. Le reste est affaire de sensibilité et de tempérament, de vigilance et de maitrise de soi

Les paroles que je vais écrire, je les ai pesées une à une sur la microbalance. S'eston bien rendu compte de ce que les atermoiements et les tergiversations de Vatican II à propos de quelques épithètes appliquées aux juifs comme « réprouvés », « maudits », « coupables » ont pu avoir d'irritant? Cette docte réunion d'évêques, quelque chose comme un congrès radical-so-cialiste exceptionnel, convoquée pour rajeunir les structures gelées de l'Eglise Ro-

maine, par nécessité intérieure et pour raffermir une autorité morale quelque peu entamée par l'Histoire, qui avait plus besoin de s'absoudre elle-même que d'absoudre des peuples qu'au nom de l'amour universel elle avait persécutés et laissé persécuter, ce qui revient au même, pendant des siècles, la voici qui rectifie une erreur millénaire, ce qui est fort louable en soi et pour elle. « Quand une vérité est tenue pour fausse, ce n'est pas la vérité qui en souffre, mais ceux qui se trompent ». Par malheur, le mot « erreur » ne couvre rien du mal qui a été fait. Sans doute fallait-il que l'enseignement du mépris contre quoi Jules Isaac avait milité avec tant de mesure prit fin. Mais je suis stupėfait que les uns et les autres, victimes et bourreaux, s'excitent comme des potaches quand se tient le conseil de classe de fin d'année. Tous voudraient que ce schéma fût un cadeau à l'humanité — alors qu'il est, au mieux, une restitution tardive. « Mieux vaut tard que jamais », a écrit Mme Suzanne Collette-Kahn. Sans doute. Le jour où j'aurai connaissance d'une catholicité respectueuse des dogmes de son Eglise, je commencerai à faire cas de ce schéma. En attendant, il m'avait semblé que cette restriction était aussi contenue dans la brève déclaration d'André Schwarz-Bart.

Mais, puisqu'en fin de compte lui aussi est content, j'aurais mauvaise grâce à ne pas l'être.

> Herbert LE PORRIER Paris-VII

LE GALA DU M.R.A.P.

Veuillez trouver ci-joint un chèque en reglement des billets que vous avez bien voulu me faire parvenir pour le gala du 22 novembre.

Quelques remarques concernant le beau spectacle : beaucoup pour les jeunes, pas assez

pour les moins jeunes. Tous mes amis, tous d'ailleurs amis du M.R.A.P., sont de cet avis.

Vous souhaitant du succès dans votre et notre lutte, je voue prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de toutes mes sympathies.

> M. GALILI Montrouge (Seine)

> > . . .

Avant de terminer ce petit mot, permettez-moi de vous dire que votre dernier gala a été une très grande réussite qui n'a pu que réjouir le cœur de tous les antiracistes.

> **Gérard MILLIOT** Boulogne-sur-Seine

CINQ COLONNES A LA UNE : TROIS REFLEXIONS

Je m'attendais naturellement comme tout à chacun, à voir figurer au sommaire du grand magazine télévisé de P. Lazareff, P. Desgraupes et I. Barrère, des séquences sur le rebondissement de la crise congolaise et la mission des parachutistes belges.

Mon propos n'est pas de revenir ici sur ces heures douloureuses, dont toutes les mémoires garderont longtemps le souvenir et dont le bilan est à « verser au compte de cet enchaînement de violences... qu'on a trop souvent pris l'habitude d'appeler l'Histoire » (je cite ici de mémoire le commentaire de P. Desgraupes). Certes pas. Mais après cette émission remarquable comme toujours, j'éprouve le besoin de m'expliquer pour quoi je n'ai pas aimé cette séquence, moi le « Congolais » (car l'Africain que je suis n'est ni plus ni moins qu'un Congolais pour le monde européen qui l'entoure... le regard scrutateur et perplexe de ma concierge suffirait à lui seul à m'en persuader définitivement s'il en était besoin).

Devant ces images venues de Stanleyville et de ses environs, devant cette désolation, devant la mort qui partout régnait, on ne pouvait que rester muet, accablé, désemparé. Et ce n'est pas le commentaire de P. Desgraupes, simple, spontané, et combien brutal dans ses laconismes qui nous aurait incité à élever la voix, si tant est que notre gorge nouée eût laissé passer un son, ne serait-ce même qu'un sanglot... Mais une nuit a passé. et subsiste cette impression d'inachevé, ce malaise comme si on m'avait sciemment abusé. Pourquoi ai-je ressenti, au milieu des images de ce drame, la toilette des bébés noirs comme une escroquerie morale? Non que je veuille contester le fait en soi qui n'a rien que de naturel. Toute femme blanche en Afrique, de la mère de famille à la jeune fille, en passant par la religieuse, a éprouvé, à un moment ou à un autre, le désir de baigner talquer un négrillon, et nombreuses sont les Africaines (à commencer par mes propres sœurs) qui raffollent de s'occuper, dans de grands éclats de rire, de bébés blancs. Il n'y aurait, par conséquent, là rien d'extraordinaire, n'eussent été les circonstances...

...Mais je ne peux pas m'einpêcher de penser que c'est une pièce judicieusement et « intelligemment » glissée pour plaider une certaine cause, ou plutôt pour intenter un certain procès. Et là, je m'insurge, je m'inscris en faux pour employer un langage plus approprié. Cette émission qui, à un certain moment, aurait pu passer pour un témoignage lucide, courageux, d'hommes intelligents et sensibles, a brusquement pris pour moi un autre visage, celui de la machine à remonter la rancœur des Européens, inexorablement, jusqu'à ce qu'ils en viennent à se poser la question de savoir s'il leur est possible de vivre désormais aux côtés des Africains, alors que ces derniers massacrent indistinctement les blancs, aussi bien ceux qui les aiment et les ai-dent (les bébés) que les autres... (qu'on ne nous a pas montrés ; existent-ils d'ail-leurs ?...) Et de la rancœur née d'une telle injustice à la haine raciale, il n'y a qu'un pas, que certains ont franchi d'autant plus aisément qu'ils avaient déjà un pied dans la place. Il nous suffit de nous référer aux titres d'une certaine presse et même aux écrits de certains journalistes que nous aurions pensé moins enclins aux généralisations hâtives.

Ma deuxième réflexion sera réconfortante et pour tout dire optimiste. Elle m'est fournie par les hommes, et plus précisément par un homme : le second des deux « rescapés » Stanleyville, interviewes, puisqu'il faut ainsi les appeler malgré la somme d'horreur et d'humour maccabre dont se charge ici ce mot. Ce jeune Belge m'a réconcilié, non seulement avec l'Humanité, mais surtout avec les Belges, que nous autres colonisés ou excolonisés tenions, il faut bien le dire, en piètre estime pour ne pas dire plus. Tant qu'il y aura des hommes de la qualité de celui-là, aucune cause ne sera jamais désespérée. Et je comprends tout le mal qu'éprouverait sa jeune épouse à réprimer ses sourires devant la caméra et ce, malgré les questions graves auxquelles devait répondre son époux. S'il m'est permis de formuler un souhait à cette époque de l'année si propice à ce genre de démarche, c'est de voir un jour mes sœurs, du moins celles non encore pourvues de maris, prendre un « époux de cet accabit ». Oui, tant qu'il y aura des hommes aussi tranquillement intelligents, lucides et objectifs, l'espoir sur-

Car l'espoir est là malgré l'image de cet officier de parachutistes belges, le Laurent, je crois. Sans vouloir m'en prendre à la personne même du colonel, j'avoue que, pendant qu'il occupait l'écran, et bien long-temps après, j'ai frémi d'horreur ; la même horreur qui me secouait devant ces corps inertes que les Congolais avaient laissés derrière eux en disparaissant dans la brousse; mon horreur devant la mort vio-lente, la mort procurée à l'homme par l'homme. J'avais devant les yeux le visage d'un Tueur. Un tueur intelligent, lucide, entraîné et efficace, à sa façon objectif et même honnête. De quoi nous a parlé cet officier? Du déroulement de l'opération, de son mécanisme rigoureux, dont le « planing » ne laissait pas de place à l'improvisation, encore moins à la poésie. Au passage, il félicite les pilotes américains pour leur technique et leur adresse d'as du manche à balai; il reconnaît que les « rebelles », bien armés et « travaillant » en « petits groupes » ne sont pas faciles à réduire. Il a un mot affectueux pour « ses hommes » dont il a dû exiger une seconde mission exténuante sans leur laisser le temps de récupérer des fatigues de la première. Mais de ces blancs qu'il est allé sauver à tout

prix, pas un mot, ou presque. Après avoir vu et entendu ce colonel, est-il encore besoin de se poser des questions? Est-il encore besoin de se demander pour quoi, pour qui, la Belgique, nation dynamique mais qui n'en est pas moins un petit pays, même à l'échelle européenne, et ceci sans intention de froisser quiconque, pour quoi, pour qui, dis-je, la Belgique forme-t-elle des colonels Laurent et ses hommes?

> P. H. COULA Paris-XIV'

LE LIT DU POURRISSEMENT ...

J'avais souscrit un abonnement de soutien, appuyé de surcroît par une souscription volontaire, pensant que votre mensuel était vraiment contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix.

La lecture du Nº 238, dans lequel vous avez osé insérer un supplément de Jules Chomé sur le Congo, m'amène à changer d'avis.

Avant d'imprimer des articles tendancieux et engagés au bénéfice d'une subversion violente, raciste, vous devriez vous informer et réfléchir aux conséquences de vos actes.

Je suis sûr qu'en Belgique, aucun vrai antiraciste ne pourra tolérer votre insigne faute...

...Je pourrai, en conscience, à l'avenir dire ce que je pense de votre feuille qui fait, elle aussi, peut-être inconsciemment, ce qui est plus grave, le lit du pourrissement politique général qui caractérise no-

> **Yves DURAND** Sceaux

VOTRE INTERESSANT **NUMERO 238**

Je vous serais très reconnaissante de bien vouloir me faire envoyer, à mes nom et adresse ci-dessus indiqués, six exemplaires de votre si intéressant N° 238 (15 décembre 1964-15 janvier 1965).

Je me permets de joindre à cet effet 6 F en timbres, plus une évaluation approximative de vos frais d'envoi, à la présente demande

Et vous remerciant vivement par avance, je vous prie d'agréer, Messieurs, la modeste expression de mes encouragements et de mes sentiments les meilleurs.

> **Mme Marcel CARIVEN** Paris-XII*

ANDORRA

·······

Une œuvre de combat

Consacrée au problème de l'antisémitisme, « Andorra » est une piè-ce de grande qualité et une œuvre militante.

Les amis du M.R.A.P. se doivent de venir nombreux ainsi que leur famille, à la première d' « Andorra », le dimanche 24 janvier, à 15 heures, au Théâtre d'Aubervilliers.

lis profiteront d'un excellent spectacle monté par Gabriel Garran, le directeur du Théâtre et feront ainsi acte d'antiracisme.

Location des places au Théâtre d'Aubervilliers, 2, rue Edouard-Poisson, et au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-2'. Tél. GUT. 09-57.

Prix: 9 F et 15 F. C.C.P. 14-825-85

mmmmmmmmm

TROIS BROCHURES A VOTRE DISPOSITION

■ « LA COMMUNAUTE DES NATIONS CONTRE LE RACISME », brochure préfa-cée par le Président René Cassin, réunit l'ensemble des textes adoptés par l'O.N.U. et l'U.N.E.S.C.O. depuis leur création sur

le problème du racisme.

« LE DRAME CONGOLAIS », reproduit l'étude de Me Jules Chomé qui avait été publiée sous forme de supplément dans le dernier numéro de « Droit et Liberté ,

 Sur le problème de la prescription, une brochure, de même format, est en préparation. Elle reproduira, dans son intégralité, les exposés présentés par Charles Palant, le bâtonnier Arrighi, Maurice Rolland et Jean Schapira à l'assemblée d'information du 13 janvier 1965.

Ces trois brochures peuvent être commandées à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris-2". C.C.P. Paris 6070-98. Prix: 2 F l'exemplaire.



NOS DEUILS

Françoise SPIRA, qui s'était entièrement mise au service du théâtre, durant sa trop courte vie, n'est plus.

Actrice admirée, elle avait en 1951, interprété Chimène aux côtés de Gérard Philipe. Directrice de l'Athénée, elle fut ambitieuse et audacieuse. A diverses reprises, elle témoigna sa sympathie au M.R.A.P. et s'associa à certaines de ses manifestations, participant par exemple à notre débat sur « Le Vicaire », il y a tout juste un an.

Avec la disparition de Françoise Spira, le théâtre perd l'une de ses grandes figures, et c'est une amie que nous per-

René ROUSSEAU, président de la Fé-dération Sportive et Gymnique du Travail, est mort le 29 décembre 1964, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 58 ans.

Militant inlassable pour la cause du sport et de la paix, René Rousseau avait maintes fois manifesté son attachement au combat mené par le M.R.A.P. « Droit et Liberté » publiait, il y a quelques mois, un article de lui sur les Jeux Olympi-

Que sa famille, son organisation, trouvent ici l'expression de notre sympathie.

Nous avons eu la douleur de perdre un de nos chers amis, M. Simonovitch, agé de 82 ans, assassiné dans des circonstances que la presse a rendues publiques.

Que la famille de ce dévoué militant du M.R.A.P. — M. Simonovitch a fait partie du premier Conseil National - soit assurée que nous comprenons et partageons sa peine.

M. Isaac YANKELEVITCH, président honoraire de l'Union des Sociétés Mutualistes Juives de France, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme.

Nous lui exprimens nos sincères condoléances.

NOS JOIES

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de nos amis Claude Treffé et Marie-Christiane Joffrain, tous deux militants du Comité de la Région Parisienne du M.R.A.P.

Nos amicales félicitations et nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

Nous félicitons très cordialement nos amis M. et Mme Serge BROUSSINE à l'occasion de la naissance de leur petite fille SONIA.

PARIS-16 Après la vente-signature...

Suivant l'exemple du Comité du 9°, celui du 16¹ arrondissement a organisé le 15 janvier, à la librairie Saint-Honoré, 1, rue Mesnil, une vente-signature du livre du président Paraf : « Le racisme

dans le monde ». Les membres du Comité au grand complet, entouraient le président, souriant et affable. Des visiteurs, venus nombreux achetaient le dernier livre de Pierre Paraf et s'intéressaient à la vitrine où se tenait depuis le 9 janvier, une exposition de photos et documents sur le racisme.

... une séance cinématographique

D'autre part, le Comité du M.R.A.P. du 16° arrondissement organise, le dimanche 14 février, à 10 heures, au Studio Ranelagh, 5, rue des Vignes (16°), une séance cinématographique au cours de laquelle sera projeté le film « Mein Kampf ».

Maitre Yves Jouffa, Avocat à la Cour, Président de l'Amicale fraternelle des anciens internés et déportés du camp de Drancy, membre du Conseil National du M.R.A.P., présentera le film et fera un exposé, suivi de débats sur la prescription des crimes nazis.

« Samson » au lycée de COURBEVOIE...

Le 1º février, Mº Jean Schapira, membre du Bureau National présentera le film d'André Wajda « Samson », au lycée Paul-Lapie, à Courbevoie, dans le cadre des activités du Club U.N.E.S.C.O.

... et à GRENOBLE

Le film d'André Wajda, « Samson » sera présenté à Grenoble, le jeudi 28 janvier 1965, à 21 h. au cinéma « Le Club », sous le patronage du Comité du M.R.de cette ville, dans le cadre des Deuxièmes Journées du Film pour la Jeu-

A STRASBOURG : « Le procès de Julie Richards »

Le Comité du M.R.AP.. de Strasbourg, organise le mardi 19 janvier 1965, une soirée de gala à l'occasion de la première dans cette ville, de l'émouvant film de Larry Peerce « One potato, two potato » (Le procès de Julie Richards).

La reprise des cartes à CHAMPIGNY

A l'occasion de la reprise des cartes d'amis 1965, le Comité du M.R.A.P. de Champigny avait convoqué tous ses amis, le 10 janvier, à la Maison Commune de Champigny.

Cette réunion qui était placée sous la présidence de M. Kergoat, membre du Bureau du Comité de Champigny, et au cours de laquelle, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. prit la parole, se termina par un vin d'honneur.

LES ACTIVITES DU CLUB AMITIE

Le Club Amitié, dont l'activité ne cesse de se développer et de s'intensifier, consacre une attention toute particulière à l'organisation de la réunion du 27 janvier. Ce soir là, au siège du Club, 82,

bld de Belleville, à 21 h., le président du M.R.A.P., Pierre Paraf présentera son livre « Le racisme dans le monde ».

Une campagne de propagande par affiches, distribution de tracts est engagée qui doit contribuer au succès de cette soirée.

Le Club Amitié a témoigné sa solidarité dans un message adressé à l'U.N.E.F. (Union Nationale des Etudiants de France), à Jean-Claude Lévy, vice-président de cette association, qui avait été lâchement agressé par des éléments de groupes néo-nazis

D'autre part, le Club Amitié a adressé une lettre exprimant son indignation au Gouverneur du Mississippi à la suite de la mise en liberté des meurtriers des trois militants antiracistes, assassinés le 21 juin 1964, près de Philadelphia.

En feuilletant « Droit et Liberté »

★ Suite de la page centrale.

dict du tribunal de Prétoria qui condamne à la prison à vie les huit diri-geants sud-africains, il a décidé de matérialiser sa protestation par un lancer de tracts au stade Roland-Garros où se déroulait le match de Coupe Davis entre la France et l'Afrique du Sud : six militants du M.R.A.P. sont arrêtés.

VMERO 234, numéro d'été : la vague de chaleur s'accompagne d'une vague de racisme.

En France : la municipalité de Saint-Claude veut interdire la piscine aux Algériens, ses arguments alimentent la campagne de « Minute » et donnent lieu à d'autres initiatives du même genre. Le M.R.A.P. proteste et organise un meeting à Saint-Claude.

Aux Etats-Unis, l'application du vote de la loi sur les Droits Civiques entraîne des incidents sanglants. Jean-Pierre N' Diaye, directeur du B.E.R.A. (Bu-reau d'Etudes des Réalités Africaines) qui revient des U.S.A. nous fait part de ses réflexions.

Juillet 1964, c'est aussi le XX° anniversaire de la Libération. L'historien Léon Poliakov et Me Catherine Ammar, ancienne déportée disent ce que fut ce passé de douleur et de souffrances.

Dernière manifestation célébrant le XX* anniversaire du M.R.A.P., l'exposition-vente d'œuvres d'art : les Artistes contre le racisme, organisée les 29 et 30 juin, au Palais Galliéra, connaît un brillant succès.

'EFFIGIE D'ANNE FRANK, telle qu'elle apparaît sur la médaille édi-tée par l'Hôtel des Monnaies, orne la première page du numéro de septem-

Mais les assassins d'Anne Frank n'ont pas été tous punis : certains voyagent, tel l'ancien S.S. Zech Nenntwich, évadé de la prison de Hanovre ; d'autres se cachent et pourront revenir parmi nous si Bonn applique son projet de prescription, projet dont Jean Boulier et l'Amiral Muselier soulignent la gravité.

La haine et les préjugés ne connaissent pas de vacances : le mensonge et la peur sont exploités dans la presse ra-ciste (article de Nicole de Boisanger). Algériens, noirs, gitans sont les victimes de réactions épidermiques.

Aux U.S.A la rentrée scolaire reste marquée par la ségrégation, tandis que la bataille électorale pour la présidence se déroule en fonction du racisme que défend Goldwater (article de Claude

ANS LE MONDE ENTIER la lutte antiraciste est à l'ordre du jour, proclame « Droit et Liber-te » d'octobre. A Rome, le Concile, au cours de débats animés, qu'analyse N.

de Boisanger, examine le schéma sur les juifs ; à New-York, une Convention internationale contre les discriminations est soumise à l'O.N.U. ; à Moscou, 22 savants des 17 pays réunis sous l'égi-de de l'U.N.E.S.C.O. condamnent le racisme au nom de la science, dans une déclaration que présente le professeur Jean Hiernaux.

Les sanglants événements du Ruanda, dont Jules Chomé explique l'origine et le mécanisme, montrent la nécessité de telles mesures, eu un temps où le danger de la renaissance nazie est toujours pré-

N'assiste-t-on pas en France et à l'étranger à des tentatives d'innocenter Hitler, de blanchir les criminels nazis, de réhabiliter Pétain. Vercors élève sa protestation dans une lettre que publie « Droit et Liberté ».

Les problèmes des relations inter-raciales se posent avec une acuité accrue en Amérique Latine, explique le professeur Roger Bastide.

Dans son livre cui vient de sortir, « Le racisme dans le monde », Pierre Paraf, président du M.R.A.P., fait le point des luttes en cours pour la fraternité humaine, et montre les perspectives

L A FALLU consacrer une double page du numéro de novembre à la campagne, raciste menée contre les Algériens, les Juifs, les Noirs, par des journaux comme : « Minute », « Europe Action », par des tracts du « Nouvel Ordre Européen », de la Fédération des Etudiants Nationalistes, de « Jeunesse

D'une façon plus subtile et plus nuancée, les préjugés discriminatoires sont au centre de la pénible affaire Hoch-

berg. L'agitation raciste cristallisée autour de Tixier-Vignancour, a un autre cheval de bataille : la réhabilitation de Pétain, réclamée par les nostalgiques de la collaboration. Jean-Pierre-Bloch démontre avec force le danger d'une telle campagne.

Pendant ce temps, la lutte pour les droits civiques continue en Amérique qui vient de choisir son président.

« L'Amérique a bien voté », nous dé-clare André Maurois, Melvin Van Peebles explique les mobiles de ce choix. Tandis que se déroule la troisième session du Concile, où le schéma sur les

juiis suscite de vives discussions, Jacques Madaule, dans un article consacré à Edmond Fleg et Jules Isaac, se fait encore une fois le porte-parole du rapjudéo-chrétien, tandis prochement qu'André Schwarz-Bart exprime une certaine amertume

'ANNEE 1964 c'achève avec le numéro 238 et les vœux du M.R.A.P. présentés par cette petite fille à la fleur, symbole éternel de paix et d'inno-

Malheureusement, la réalité demeure loin de nos vœux : le sang coule au Congo ex-belge où de graves ments se sont déroulés en novembre et décembre, contribuant, selon la manière lont ils lurent exprimés, à alimenter la propagande et les haines racistes. L'étude de M. Jules Chomé sur ce drame, représente un effort remarquable de synthèse et d'objectivité. Coïncidence dans le temps, « L'état sauvage » de G. Conchon pourfend le racisme anti-blanc Max-Pol Fouchet, au cours d'une interview justifie les réserves que le « Goncourt » Ini inspire.

Le racisme aux multiples facettes se manifeste aussi en France : inscriptions hitlériennes sur la synagogue de Neuilly, tracts racistes, agressions contre des étudiants du M.R.A.P., contre des Afri-

Fort de leur impunité, les néo-nazis se manifestent. Que serait-ce si la prescription devenait effective en mai 1965. Jacques Delarue, dans son article « Fantômes à croix gammées » montre la gratômes à croix gammees « mon Bonn . vité de la mesure prévue par Bonn .

La lutte antiraciste se fortifie : le Concile adopte le schéma sur les juifs. D'importantes personnalités de toutes tendances donnent leur avis sur cet événement majeur.

Le nouveau théâtre d'Aubervilliers monte la pièce de Max Frisch « Andorra », consacrée au problème de l'antisémitisme. Gabriel Garran, metteur en scène de la pièce et directeur du théâtre explique pourauoi...

Comment vit le M.R.A

* Suite de la page centrale.

personnel du M.R.A.P., compte tenu de ses

Ainsi « Droit et Liberté » avec deux rédacteurs seulement, est peut-être le seul journal en France qui soit réalisé à si peu de frais. Cela n'empêche que nos amis en apprécient la qualité. A nos bureaux travaillent en outre, une

secrétaire et deux sténo-dactylos ainsi qu'une comptable à mi-temps.

Fort heureusement, nous bénéficions de l'aide bénévole de nos amis et militants : c'est pour nous la plus grande richesse

Mais, chaque jour, se fait sentir de plus en plus la nécessité d'élargir avec un personnel qualifié, cet « appareil » permanent, en fonction du développement du Mouvement et de l'ampleur des tâches auxquelles il doit faire face. Sinon, nous risquons d'être dépassés...

- Quelles sont les perspectives pour

1965 ? - Bien sûr, un accroîssement de l'activité du M.R.A.P. Deux manifestations sont prévues pour le seul mois de jan-: l'assemblée d'information sur la prescription des crimes nazis et le Gala bervilliers, à l'occasion de la première française de la pièce de Max Frisch « Andorra », consacrée au problème de l'antisémitisme.

Je conclurai en disant, que, contraîrement à une organisation philantropique qui répartit son aide en fonction des fonds dont elle dispose, le M.R.A.P., par son objectif même est toujours appelé à agir avant tout, et qu'il doit se procurer les moyens financiers en conséquence. La lutte antiraciste, l'aide aux victimes du racisme ne connaissent pratiquement pas de limites, surlout à notre époque où quotidiennement la « une » des journaux est remplie, sous une forme ou une autre de faits propres à déclencher notre action. Mais il est de fait que l'ampleur, l'efficacité de nos efforts et de nos ambitions se trouvent limitées par les ressources dont nous pouvons disposer.

Si nous pouvions faire mieux connaître « Droit et Liberté », qui est notre meilleur porte-parole, en l'envoyant massivement à titre gratuit, si nous pouvions entreprendre régulièrement de vastes campagnes d'affiches ; si nous pouvions disposer des moyens de propagande les plus perfectionnés, l'influence de nos idées se développerait, bien sûr, plus vite et plus projondément.

organisé par le M.R.A.P. au théâtre d'Au-



D'une année

à l'autre

L'admirable donation d'A. et G. Besson à des musées français

EUREUX musées de Besançon et de Bagnols-sur-Cèze! Qu'il s'agisse de celui de la capitale franc-comtoise ou du musée créé au bord du Rhône par Albert André, chacun peut se flatter d'un enrichissement précieux : c'est entre ces deux organismes, en effet, que George Besson et sa compagne — hélas! victime d'une crise cardiaque le jour même où allait être inaugurée, au musée du Louvre, la collection léguée — ont partagé l'ensemble des œuvres réunies de concert par eux, depuis cinquante années d'un commun amour de la peinture. Infiniment émouvante par la disparition subite, un tel jour, de Mme Besson, cette création, cet enfantement d'une sélection semblable d'huiles, de dessins, d'aquarelles, ne l'est pas moins par la ferveur éprouvée, côte à côte, par

les donateurs en faveur d'œuvres choisies, avec autant de passion que de clairvoyance. Car loin de s'éparpiller, encore plus loin d'être accomplie sous le seul impératif du goût de collectionner, le choix raisonné autant que subjectif de G. et A. Besson s'est, dès leur jeunesse, montré singulièrement prophétique. Bonnard, Marquet, Signac, Van Dongen, requirent, parmi quelques autres, leur prédilection. Ces noms seuls suffisent à proclamer et la sûreté de leur goût et l'extrême générosité du don fait à la collectivité par

deux grands cœurs, par deux connaisseurs éminents.



Ci-dessus:
Madame Besson, par VAN DONGEN.
Ci-contre:
Naples, par ALBERT MARQUET.



Les ans se suivent et, tout comme les les jours, ne se ressemblent pas. 1964 a connu une floraison d'expositions brillantes, de manifestations mémorables et restera comme l'année Toulouse-Lautrec succédant à l'année Delacroix pour apporter aux érudits, aux « informés », comme au vaste public de substantifiques joies du regard et de l'esprit... Mais il serait peu sage d'attendre de 1965 un semblable niveau de talent ou de génie. Non pas qu'on ne pourrait trouver matière, sujet ou même prétexte, mais il faut bien reconnaître que le cœur n'y est pas. Du moins, si l'on ose ainsi écrire, le cœur du Pouvoir. On ne le sait que trop : le fait du Prince s'exerce en faveur des producteurs

toute la tradition de la culture et de l'humanisme français et les pires impulsions président aux choix des festivités offertes aux contribuables et aux touristes étrangers. N'étaient les dons faits par des particuliers — et parfois dans des circonstances équivoques — qui ne s'étonnerait (au minimum) des acquisitions de

d'un « art » qui s'inscrit en faux contre

Ainsi, après Toulouse-Lautrec (au Petit-Palais) et les œuvres **inachevées** de Rouault installées au Louvre en bouleversant le Salon Carré, que nous offrent les musées ?

l'Etat? Et de ses commandes à sens uni-

Avenue Wilson, rétrospective Albert Gleizer. Même couverte, patronnée par un musée allemand et un célèbre musée américain, elle n'enchante pas les petits maîtres de la critique. L'évocation de ce cubiste de la première heure, de ce mystique élaborant ensuite non à l'aide de cubes mais de lignes courbes, de spirales, une transcription souvent absconse de ses méditations, n'a évidemment pas de quoi enthousiasmer ni surexciter beaucoup le spectateur déjà blasé par la prospection de tout le ban et l'arrière-ban du cubisme et du post-cubisme.

...Encore moins J.-B. Millet trop aisément accablé sous le rappel de son trop fameux **Angelus** et dont pourtant le musée Jacquemard-André démontre que sa maîtrise de dessinateur expliquait bien à elle seule le respect que lui vouait Van Gogh.

...Pas davantage n'a eu de chance aux yeux des aristarques nouvelle-vague la rétrospective réunissant un choix d'œuvres de ses amis autour de Leprin, peintre montmartrois, « peintre maudit » comme on aime dire, qui finira, peut-être, par obtenir la place de choix qu'il mérita entre Utrillo et Ouizet.

Maintenant c'est au tour de Jean Puy d'obtenir, galerie Durand-Ruel, l'hommage dù à un post-impressionniste, à un ami et pair de Valtat, de Manguin, etc..., qui se démontra paysagiste sensible et peintre fervent de la Femme.

Les semaines écoulées ont vu d'ailleurs des expositions dignes d'attention : celles de Savitry, interprète savant et poétique du mystère du Nu féminin (galerie Letourneur), des Heures Folles du Musichall (galerie Motte), c'est-à-dire : Gesmar, Erté, Paul Colin, etc...; Clayette, notre Piranèse constructeur d'édifices fantastiques (galerie Dulac), Mayet, robuste bâtisseur de paysages et vigoureux dessinateur (galerie Cailac), Houplain, maître imaginatif de l'eau forte (galerie des Peintres graveurs).

Actuellement, à l'Institut Néerlandais, voir les toiles ou subtiles ou truculentes d'Anton Kruysen, en qui se manifeste bien le climat intérieur reçu de son Brabant

A partir du 1º février, Bernard Buffet (galerie David et Garnier). De nouveau, une suite d'œuvres où se confirmera sa personnalité ardente.

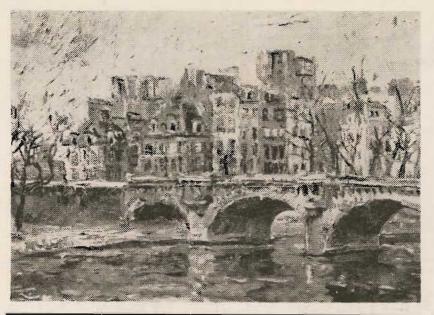
14° Salon des Peintres Témoins de leur temps

SUR le thème éternel « le Pain et le Vin », les Peintres Témoins de leur temps présentent, à partir du 20 janvier, l'ensemble des œuvres exécutées par quelque 80 artistes, parmi lesquels, à côté de Bernard Buffet, figurent dix-neuf invités nouveaux.

gurent dix-neuf invités nouveaux. Inauguré par M. J. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale, nul doute que ce Salon connaîtra cette année comme les précédentes, le très vif succès d'affluence et d'intérêt que justifie l'action passée de l'association animée par I. Kischka.

Plus que jamais, dans le désordre, le désarroi qui affectent l'art contemporain, les Peintres Témoins ont eu le mérite de lutter efficacement pour la défense des disciplines indispensables, pour la composition, le respect du portrait et du sujet.

Comme chaque aunée, ouvert chaque jour au Musée Galliera, il sera également ouvert chaque vendredi de 20 h. 30 à 23 heures, en présence des artistes exposants.



W. ZAKRZEWSKI

LE POLONAIS PEINTRE DE PARIS

VENU pour la première fois à Paris en 56 (sauf erreur), cet artiste, formé par le solide enseignement de maîtres polonais et de l'Ecole des Arts Décoratifs de Varsovie, après quelques années de professorat, obtint de son gouvernement de pouvoir se consacrer entièrement à la peinture. Boursier de la République populaire, il a exposé en maintes capitales et parlout a donné les preuves de son talent. Un talent qui atteint au maximum de persuasion et de séduction dans ses grisailles, ses camaïeux. Une extrême sensibilité s'y révèle l'interprète émouvante des finesses de notre ciel. (Galerie du Passeur).

In bref - In bref - In bref - In bref - In

■ LA FIN DE L'ANNEE a été marquée d'une pierre noire : Robert Rey n'est plus. Avec lui s'est éteint un foyer de culture, comme il en était peu, un humanisme généreux dont ses ouvrages, son action de conservateur du musée du Luxembourg, de directeur des arts plastiques a donné la vaste et féconde mesure.

viennent de s'enrichir de dons précieux : le pertrait d'Achille Emperaire par Cézanne, denné à l'Etat... en contre-partie de l'autorisation de vente à un musée anglais des Grandes Baigneuses et, de Cézanne aussi, la Nature morte à la bouilloire — qui faisait partie de la collection Bernheim — soit deux œuvres caractéristiques de la jeunesse du maître d'Aix.

■ A M. KAHNWEILER, le Musée d'Art Moderne est redevable du don d'une grande composition de Picasso: l'Enlèvement des Sabines, et à des collectionneurs américains, Mr et Mrs Ch. Zadock, d'une toile de Bonnard, l'Amandier en fieurs. ■ DANS PEU DE SEMAINES aura lieu à Paris dans une galerie nouvelle une rétrespective attendue : celle des œuvres de Maurice Mendjisky — l'auteur du pathétique Hommage aux Combattants Martyrs du Ghetto de Varsovie.

BHAGWAN KAPOOR (Galerie Michel Dauberville). Ce jeune peintre, qui nous vient de l'Inde, expose une longue série de belles peintures inspirées par le folklore de différents peuples habitant son pays, par leurs contes, par leurs habits; par différentes scènes de leur vie.

Mais il ne s'agit pas pour Bhagwan-Kapoor, de faire une peinture documentaire. Ses petits tableautins stylisés qui, bien que de caractère illustratif, sont de vraies petites œuvres d'art, apportent un parfum de la poésie des peuples d'Orient.

La grâce de son écriture, la finesse et la richesse de ses couleurs, le rythme mélodieux de ses personnages, des nus surtout, leur variété, sont des plus prometteurs pour la carrière de ce peintre.

BETAUDIER (Galerie Furstenberg). Peintre surréaliste, Bétaudier, Antillais né à Trinidad en 1929, expose des toiles lourdes de signification. Elles sant faciles à déchiffrer malgré leur symbolisme profond.

Sans outrance, en rouge, marron, bleu, vert ou couleur feu, l'artiste peint des histoires tragiques où l'être humain, comme incrusté ou absorbé par la végétation de la forêt vierge, rencontre la mort qui l'anéantit en le transformant en pierre, ou en tronc, durci, calciné, mais vivace, carnivore. Il n'y a pas de frontière entre le végétal et l'humain.

Ses masques sont tragiques, remplis de haine. L'éclairage est celui de la mort — un vert pâle. Sa « Nuit Calme », femme nue et la mort, n'est calme que parce que sursaturée de malheur et de désolation. « Dans la Vallée de larmes », est un cri déchirant, bien que muet, contre la guerre qui sème la mort.

La peinture de Bétaudier, n'est pourtant pas sinistre. Le drame hallucinant qu'elle renferme exerce un pouvoir de fascination.

H. ADAM.

Maurice BEJART nous parle de son concert dansé :

« C'est l'esprit même de Beethoven et de Schiller, qui fait de la IX^e Symphonie une œuvre de combat dédiée à la fraternité ».

(Interview recueillie pa Marguerite KAGAN)

E 27 octobre dernier, était présenté au Cirque Royal de Bruxelles, le nouveau spectacle de Maurice Béjart : l' « Ode à la Joie », symphonie chorégraphique construite sur la IX^e Symphonie de Beethoven. Composée d'après le poème de Schiller (1785) lequel resta longtemps le texte préféré des partisans de la Révolution française, la IX^e Symphonie traduit la fidélité de Beethoven à l'idéal humaniste et révolutionnaire de sa jeunesse, sa foi dans le progrès de l'humanité, dans la victoire future de la liberté, de l'égalité et de la fraternité universelle.

La symphonie chorégraphique de Maurice Bejart dura une heure vingt. Elle était interprétée, sans décors, par cent musiciens du Théâtre Royal de la Monnaie sous la direction de M. Guy Barbier, par les cent dix choristes de la chorale « A Capella » de Hasselt et par la troupe du « Ballet du XX° siècle » grossie à cette occasion de danseurs de différentes races et nationalités, au nombre de quatre-vingt-dix.

Etant donné l'importance d'une telle création, nous avons cru nécessaire de rencontrer Maurice Béjart. Il nous a reçus dans le foyer du Théâtre Royal de la Monnaie, seul hâvre tranquille au milieu de l'intense activité d'un vendredi, jour habituel de « première ».

— Maurice Béjart, vous avez choisi de réaliser, sur la IX* Symphonie, ce que vous appelez un « concert dansé ». La phrase de Schiller « Tous les hommes sont frères » que vous avez détachée de son contexte pour la mettre en exergue sur les affiches — je l'ai su par nos amis belges — peut-elle être définie comme le mot d'ordre de votre création?

— Mais oui, ce thème de la fraternité universelle entre tous les hommes, entre toutes les races, m'a toujours poursuivi.

Faire un ballet antiraciste, ce pouvait être montrer des noirs en prison aux Etats-Unis, des juifs dans un camp de concentration, des Chinois mourant de faim, des Algériens en guerre, etc... Mais je pense que le ballet est un art absolument contraire à l'anecdote. Une pièce de théâtre se nourrit du fait divers, le ballet doit aborder le thème général dans une espèce d'universalité. Et un jour, en écoutant la IX* Symphonie, j'ai senti que le problème y était traité dans toute sa puissance, dans une sorte de souffle cosmique, dépassant donc l'anecdote particulière d'une certaine race dans un certain pays et touchant l'humanité entière.

Alors j'ai fait ce ballet en me mettant vraiment au service de la musique et de Beethoven qui était, à mon avis, un grand précurseur, non seulement du point de vue musical, mais aussi du point de vue spirituel et idéologique.

— Cette aspiration à la fraternité universelle qui est au centre de l'œuvre de Beethoven, vous l'exprimez aussi extérieurement; je veux dire par là que vos danseurs appartiennent à des races diverses

— Je crois au'il est difficile d'aborder un sujet antiraciste dans sa totalité sans faire appel à des gens de races différentes. J'ai pu réunir 23 nations, des Japonais, des Argentins, des Jamaiguains, des Russes, des Américains, des Espagnols, des Congolais, des Cubains, des Haïtiens, des Brésiliens, etc... C'est trop peu à mon avis; cela nécessite pourtant un très gros effort et un très gros travail. Bien sûr, beaucoup de groupes ethniques ne sont pas représentés, et certains le sont d'une façon insuffisante pour conserver un juste équilibre. C'est un départ, et j'espère remonter la Neuvième, la redonner avec de plus en plus de monde, de plus en plus de races différentes.

— Les maillots et les turbans de vos danseurs sont de couleurs différentes selon le mouvement de la symphonie. Chaque couleur symbolise-t-elle une race en particulier?

J'ai voulu exprimer par là un dou-

ble symbolisme.

D'une part, un symbolisme ethnique : les quatre couleurs des maillots des danseurs — brun, rouge, blanc et jaune — peuvent en effet représenter les principales races humaines.

pales races humaines.

D'autre part, un symbolisme cosmique: ces différentes couleurs correspondent aux quatre éléments — la terre, l'air, le fer et l'eau — suivant une tradition de l'Antiquité et du Moyen Age, et définissent ensuite les quatre parties de l'œuvre de Beethoven: le premier mouvement, allegro, c'est la terre, le brun, ou la joie par la lutte, par la volonté de résistance de l'homme à son destin; le deuxième, scherzo, rouge, le feu, ou la joie par la danse, par l'activité, la vitalité de l'homme; le troisième, adagio, blanc, l'eau, la joie par l'amour, par l'intimité du cœur; le quatrième mouvement, le finale, jaune, l'air, le soleil, la joie universelle par la proclamation révolutionnaire.

— En créant une chorégraphie sur la IX e Symphonie, n'allez-vous pas au delà des intentions de Beethoven et de Schiller?

— Peut-être, tout en restant cependant dans la ligne tracée par l'auteur. Ainsi, j'ai appris — et cela m'a fait plaisir — par certains critiques belges, parisiens ou même allemands, que Beethoven avait toujours voulu faire de la IX*, en tout cas du dernier mouvement, un grand spectacle avec danse; et il avait écrit sur des partitions : « Mit chor und tanz ». Il n'a pu réaliser cette idée pour plusieurs raisons. Entre autres, pour des raisons politiques; on craignait que son œuvre, sortie du concert, prenne trop d'expansion et devienne une espèce de manifestation. On m'a appris aussi qu'au départ. Schiller n'avait pas écrit un hymne à la joie mais un hymne à la liberté : le mot « freud » était remplacé par le mot « freiheit » qui veut dire liberté; la censure l'ayant interdit, par crainte des manifestations, Schiller a changé « freiheit » en « freud » au dernier moment. C'est devenu l'hymne à la joie alors qu'à l'origine l'œuvre avait vraiment un sens idéologique et révolutionnaire. — En montant la IX* comme voue

— En montant la IX comme vous l'avez fait, Maurice Béjart, vous avez volontairement voult en conserver cette idée précisément, et en faire non seulement une création artistique, mais surtout une œuvre de combat?

— Absolument. Je n'imagine pas la moindre création artistione qui ne soit pas une œuvre de combat. Je pense que l'Art n'est pas un divertissement mais une manifestation profonde de l'être humain, une manifestation sociale qui doit avoir une répercussion sociale ; pour moi, ce ui caractérise la réussite de la IX*, ce ne sont ni mes appréciations, ni celles des critiques, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, c'est le mouvement de public qu'elle a entraîné. Lorsqu'on donne la IX* au concert, on remplit deux salles quand il y a un très bon chef et un très bon orchestre; lorsque nous faisons des ballets à la Monnaie nous remplissons dix salles. Avec la IX* Symphonie, nous avons rempli 21 salles de 3.000 personnes et nous aurions pu continuer sur ce rythme, tellement il y avait de demandes. Donc, nous avons touché un public qui ne va jamais aux ballets, qui va rarement au théâtre, mais qui est

venu uniquement pour assister à une manifestation sociale, à laquelle il a participé avec ferveur, et — c'était tout à fait perceptible — en y collaborant totalement. C'est cela qui est important.

— Pensez-vous créer la IX° Sympho-

— Pensez-vous créer la IX^e Symphonie à Paris?

— Nous formulons beaucoup d'espoir dans ce sens. Dans l'immédiat, nous allons la reprendre quelques jours à Bruxelles au mois de mai. Ensuite nous entreprenons une tournée qui nous conduira à Varsovie, en Suède, à Lausanne au Palais des Sports devant 10.000 personnes chaque soir; à Lyon-Fourrières où les représentations auront lieu en plein air. En principe nous la donnerous en octobre 65 à Londres, puis à Paris, mais la date n'est pas encore fixée.

Deux autres villes m'intéresseraient énormément : New-York et Moscou, mais il faut attendre qu'on nous y invite.



(Suite de la page 12)

ples nègres, qu'elle est dans une certaine mesure comable.

TOUTES LES PROMESSES...

Beaucoup, enfin, lui pardonnent mal d'avoir en toute son œuvre, en toute sa vie, mis si souvent en évidence le lien qui unit les haines raciales à l'intérêt le plus sordide, à toutes les attitudes antidémocratiques, à toutes les formes du fascisme et de l'exploitation... D'aucuns, parmi ses meilleurs commentateurs, s'obstinent ainsi à découvrir en ses livres quelque dualité : un élément « naturaliste » extériorisé, symbolisé par le blues, une critique plus ou moins marxiste de la société environnante. Mais, en vérité, rien ne ressemble à une telle dissociation chez Hughes. Il l'a dit à The Crisi. en 1950 : l'objectif majeur de son œuvre a toujours été « d'interpréter et de commenter la vie nègre, et ses rapports avec le problème de la démocratie ».

C'est pourquoi poésie et action ne font qu'un : Hughes a participé, du reste, à toutes les actions entreprises pour défendre cette démocratie, en effet indispensable à auiconque veut en finir avec le racisme. Il fut de tous les grands combats contre le fascisme, aux côtés des intellectuels les plus engagés; et fut même blessé pendant la guerre d'Espagne qu'il suivait comme correspondant de guerre. Lié au réel, reporter autant que poète (car le poème nait de la réalité même), voyageur passionné et solidaire de tous les opprimés du monde, l'auteur de Fight for Freedom pense que la littérature ne se justifie qu'au prix de telles participations.

D'où vient cette constance — cette unité. Depuis The weary Blues, en 1936, à Ask your Manma, qui est de 1961, en passant par Fine Clothes to the Jew, Shakespeare in Harlem, Fieldsof wonder, Montage of a Dream deferred, qu'il se soit inspiré de tel ou tel folklore noir ou de tels rythmes de jazz, Langston Hughes n'a cessé de lancer le même message. « Nous demandons tout ce dont on nous a parlé dans tous les discours du 4 juillet. Ne le dites pas, car on pourrait vous déclarer subversif : nous voulons la liberté ». Telle est la conclusion de son histoire des luttes de la N.A.A.C.P.

Cela lui a valu quelques ennuis, assurément, notamment avec les commissions très spéciales d'une certaine époque. Mais il n'est pas question pour lui d'abandenner ces Etats-Unis, qui sont sa nation : il demeure convainen qu'un jour seront tenues tontes les promesses

américaines et, jusque là il y a ces frères, qu'on ne reut trahir.

« Ici au bord de l'enfer Se tient Harlem

Qui se souvient des éternels mensonges, Des éternels coups de pied au derrière, De l'éternel « soyez patients! » Qu'on nous a dit si souvent... » (1)

C'est pour cela, oui, qu'en cet hiver 1964, après un bref périple européen, Langston Hughes, grand écrivain noir, a regagné Harlem.

Georges-Albert ASTRE,

(1) Traduit par François Dodat, dans le beau livre qu'il vient de consacrer à Hughes (Ed. Seghers).

A l'Hôtel Moderne

(Suite de la page 5)

de stupéfiants), il montre que l'attitude des autorités outst-ellemandes ne se justifie nullement.

D'abord, peurquoi faire partir le délai de la prescription au 8 mai 1945, date de la fin de la guerre, alors qu'à cette époque bouleversée, les poursuites n'étaient pas encore possibles, et que la R.F.A. n'existait pas encore ? En outre, la Constitution de ce pays affirme que les principes généraux du Droit public international font partie intégrante du Droit interne et prime celui-ci. « Il faut donc de la mauvaise foi, déclare l'orateur, pour prétendre, au nom du Droit interne de la R.F.A., proclamer la prescription. Cette attitude est révélatrice d'un certain état d'esprit, devant lequel nous pouvons être inquiets. »

Mais, souligne le bâtonnier Arrighi, nous pouvons imposer un changement d'attitude :

"Tous les Français devraient être debout, unis comme l'a été le Parlement dans le vote contre la prescription, et dire aux Allemands : "Si vous voulez que neus ayon; confiance en vous, il faut que vous appliquiez vos propres lois et votre propre Constitution."

a Le Gouvernement français s'honorerait, conclut-il, s'il intervenait aux Nations Unies peur que la loi votée par la France devienne une loi internationale. Nous devons agir tous ensemble pour qu'il en soit ainsi, »

En quelques mots. Charles Palant présente la résolution finale. Il est décidé qu'elle SERA TRANSMISE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA VENUE A PARIS DU CHANCELIER ERHARD.

PIERRE PARAF

LE RACISME DANS LE MONDE

Analyse si lucide d'un problème qui est au cœur des préoccupations majeures de l'U.N.E.S.C.O.

RENE MAHEU Directeur général de l'U.N.E.S.C.O.

Un vol., 238 p. Collection ETUDES ET DOCUMENTS PAYOT 12 F

PAYOT, PARIS

Langston HUGHES porte-parole et poète de la « révolution noire » aux Etats-Unis

New York, en juillet dernier, il n'y avait vraiment qu'un problème, pour l'homme de la rue comme pour le businessman, pour le reporter comme pour le policier qui paradait près de Time Squa-re sur son cheval bien lustré, et c'était, justement, cette Révolution Noire, dont on admettait depuis trois ans l'existence et qui, soudain, dominait par ses clameurs toutes les autres voix, faisait passer au second plan jusqu'aux préoccupations élec-torales... Au delà de la 110° rue, vers Harlem, et aussi vers Brooklyn, des centaines de milliers de « nègres » s'insurgeaient contre leur condition, contre le chômage où ils étaient réduits contre toutes les formes plus ou moins hypocrites de discrimination que le « Nord » avait imaginées.

C'est alors que j'ai rencontré Langston Hughes, « couvrant » jour et nuit pour le New York Post ces événements sanglants, cette rébellion, que les bureaucrates de bonne volonté, qui étudiaient, statistiques en main, la « question noire » dans leurs buildings tout neufs n'avaient pas prévue. (C'était vrai, d'ailleurs, que Washington, au même moment, se préoccuoait des noirs; mais, essentiellement, de ceux qui, dans l'Alabama ou le Mississipi, se défendaient contre le racisme du gouverneur Wallace, du Ku Klux Klan et des membres de la John Birch Society...)

HARLEM, SA PATRIE...

Nous parlâmes donc surtout de Harlem, Hughes et moi, parce que Harlem était, pour ainsi dire, sa patrie depuis 40 ans, et qu'il en connaissait toutes les souffrances, toutes les passions. Mais il fut question, aussi, de poésie — c'est-à-dire de l'œuvre impressionnante de Langston Hughes — de ses projets en ce domaine, de sa prochaine visite à ce Paris qu'il habita, jadis, avant que ses poèmes l'eussent rendu célèbre.

Et parce que le combat des noirs américains n'est aucunement terminé, parce que cette semaine la presse pour

Et parce que le combat des noirs américains n'est aucunement terminé, parce que cette semaine la presse nous apprend que les assassins du Mississipi vont être mis en liberté, il est naturel d'évoquer le « message » de Hughes, sa double importance — je veux dire son combat contre le racisme, son entreprise littéraire.

Comment dissocier, au demeurant? Puisque l'œuvre entière résulte d'un engagement sans réticence, et que l'inspiration vient du génie de ce peuple, de cette race, dont le poète est issu. Titulaire aujourd'hui de distinctions nombreuses, honoré en de multiples pays,

PAR

Georges-Albert ASTRE

Hughes n'a rien perdu de cette fidélité exemplaire qui l'attache au sort de « son » peuple. Quand il fait paraitre, en 1962, Fight for Freedon, qui est l'histoire de cette N.A.A.C.P. dont il est un des principaux leaders, il ne fait qu'exprimer les revendications, les pro-

testations qui figurent déjà dans ces Weary Blues de 1926... Il continue de rappeler aux hommes blancs d'Amérique ces promesses de justice et d'égalité qui, bon gre mal gré, les engagent — parce qu'elles fondent toute la Constitution des Etats-Unis.

A 62 ans,
Langston Hughes n'oublie
rien de ses premières expériences, de ses ascendances — qui
le mirent, si l'on
peut dire, en situation « privilégiée » pour
percevoir le
scandale, et engager la lutte.
Comment d'ailleurs oublierait-

il, lui qui naquit dans le Missouri d'un père à ce point révolté par l'oppression raciste qu'il préféra s'exiler au Mexique pour trouver des conditions de vie tolérables; d'une mère qui, en dépit d'une haute culture, fut contrainte de faire des ménages afin, simplement de vivre? Toutes les races, aussi bien, se mêlent en ses ancêtres : indienne, noire, blanche; le sang Cherokee, du côté maternel et, de par son père, quelque hérédité juive. Mais l'élément prédominant demeure l'élément « nègre »; et cela, aux Etats-Unis, fait de lui un « homme de couleur », ou, simplement, plus péjorativement encore, un « nigger »...

Or, il refuse au seuil de l'adolescence la solution paternelle de l'exil. C'est à Harlem qu'il décide de vivre, quand il s'inscrit à l'université de Columbia; et c'est à *The Crisis*, la grande revue noire, qu'il donne ses premiers poèmes : « J'ai connu des fleuves, j'ai connu des fleuves vieux comme le monde et plus anciens que le sang qui coule dans les veines des hommes... » (Le Noir parle des Fleuves.) C'est vers l'Afrique noire, à 21 ans, qu'il fait son premier grand voyage, pour retrouver les origines. Ce sont ses frères de race qu'il fré-

peuple noir, qui s'exprime entre autres à cette époque dans les vers de Countee Cullen, et dans les chants du jazz, il la fait aussitôt sienne. Hughes joue donc son rôle dans cette *Renaissance* spectaculaire, qui apporta *aussi* aux hommes blanes... Et parce qu'il est, néanmoins, profondément sensible au message originel de la Démocratie américaine, il prend pour maîtres, outre Dunbar (le grand poète noir du XIX* siècle) Walt Whitman et, surtout Sandburg (« My guiding Star »).

Mais le romantisme des chants pro-

Mais le romantisme des chants profonds, l'incantation même des « blues » qu'il sait faire entendre mieux que quiconque, ne lui suffisent pas. Dès son
retour aux Etats-Unis, il s'engage donc
dans la lutte de la N.A.A.C.P., va à la
rencontre, à la découverte, du profétariat rural du Sud, Rejetant le grand
rêve, mythique encore, d'un continent
noir libre et triomphant, il se fait le
porte-parole des foules de Harlem ou
des Sharecroppers du Sud, le poète des
masses nègres avec lesquelles il s'identifie,

C'est ce refus de toute facilité morale, de toutes les tentations du succès — ce succès qui neutralise la révolte — qui fait la grandeur de Langston Hughes: capable d'une complète lucidité, hors de toute illusion, et héritier d'ailleurs de la longue tradition d'humour de son peuple, il garde vivaces en lui, lors même qu'il les dissimule sous le plus affable sourire, les puissances salutaires de l'indignation et de la colère.

Car il peut être féroce, Hughes, quand l'injustice revêt son plus hideux visage; capable, par exemple, quand une crise économique du capitalisme condamne au chomage et à la misère des millions d'êtres, d'inciter les frustrés, les victimes éternelles, les sans-logis, à venir diner et coucher au Waldorf Astoria nouvellement bâti (c'était dans les années 30) : « Prenez une chambre au nouveau Wardorf, vous les parias, qui dormez dans les refuges de la charité... Déjeunez-là, cet après-midi, vous, tous les chômeurs. Pourquoi pas? » Il peut encore, comme l'été passé, rappeler aux hommes blancs épris de leur confort et de leur tranquillité, qu'un jour peut-être le chien enragé qui hurle dans Harlem fera irruption au beau milieu de leur luxe et de leurs égoïsmes. Il peut même, et il l'a fait, rappeler à la bourgeoisie noire, quelque peu coupée des sim-

* Suite page 11.



quentera à Paris, de préférence, quand il s'y retrouvera plongeur de restaurant et garçon de café auel que soit le prix qu'il attaque, aussi, à ses amitiés blanches).

PRENEZ UNE CHAMBRE AU WALDORF...

La grande protestation lyrique du

CHAPLIN et les nazis

Dans son livre de mémoires, « Histoire de ma Vie » (1), Charles Chaplin décrit quelques rencontres qu'il eut avec des hommes célèbres. Avec eux, il s'entretint parfois de politique, bien qu'il n'aime guère ce mot. Son « engagement » pourtant, lui valut de solides haines et beaucoup de démêlés.

Voici deux extraits de ce livre. Le premier explique la découverte de Hitler

par Charles Chaplin, par l'intermédiaire du magnat de la presse, Hearst. Le second se déroule au début de la guerre en Europe, alors que l'Amérique attendait d'entrer dans le conflit. Il y avait beaucoup de nazis aux Etats-Unis, et quelques visiteurs très indésirables. On verra comment Charles Chaplin les traita.

l'occasion de son voyage en Europe, Hearst visita l'Allemagne et eut un entretien avec Hitler. A cette époque, personne ne savait grandchose des camps de concentration hitlériens. La première allusion qui y fut faite se trouvait dans des articles écrits par mon ami Cornelius Vanderbilt qui, sous je ne sais quel prétexte, avait pénétré dans un des camps et décrit les tortures appliquées par les nazis. Mais ces récits de brutalités sadiques semblaient si fantastiques que peu de gens y crurent.

Vanderbilt me montra une série de cartes postales représentant Hitler en train de prononcer un discours. Le visage était terriblement comique : une mauvaise imitation de moi, avec sa ridicule moustache, ses cheveux mal coiffés qui pendaient en mèches dégoutantes, sa petite bouche mince. Je n'arrivais pas à prendre Hitler au sérieux. Chaque carte postale le montrait dans une attitude différente. Sur l'une, il haranguait les foules, ses mains crispées commes des serres, sur une autre, il avait un bras levé et l'autre abaissé, comme un joueur de cricket qui s'apprête à frapper, sur une troisième, les mains jointes devant lui, il semblait soulever un haltère imaginaire. Le salut hitlérien, avec la main renversée sur l'épaule, la paume vers le ciel, me donna l'envie de poser dessus un plateau de vaisselle sale. « C'est un fou » songeai-je. Mais quand Einstein et Thomas Mann furent contraints de quitter l'Allemagne, ce visage d'Hitler ne me parut plus comique, mais sinistre. (...)

'ETAIT étrange d'écouter de jeunes nazis à la bouche enfarinée haranguant de petits rassemblements sur la Cinquième Avenue. L'un deux déclarait: « La philosophie de Hitler est une étude profonde et méditée des problèmes de notre époque industrielle, dans laquelle il y a peu de place pour l'intermédiaire ou pour le juif. »

Une femme l'interrompit : « Qu'est-ce que c'est que ces discours ! s'exclama-telle. Nous sommes en Amérique ici. Où est-ce que vous vous croyez ? »

Le jeune homme, un assez beau garçon à l'air obséquieux, sourit sans se démonter.

 Je suis aux Etats-Unis, et je me trouve être citoyen américain, dit-il d'un ton suave.

— Eh bien, dit-elle, je suis citoyenne américaine et juive, et si j'étais un homme, je vous casserais la gueule!

Une ou deux personnes soutinrent les menaces de l'interpellatrice, mais la plupart des gens gardèrent un silence apathique. Un policeman qui assistait à la scène vint calmer la femme. Je m'éloignai, stupéfait, en croyant à peine mes oreilles. Un jour ou deux plus tard, j'étais dans une maison de campagne et un jeune français pâle, anémique, le comte de Chambrun, gendre de Pierre Laval, ne cessa de me poursuivre avant le déjeuner. Il avait vu « Le dictateur » le soir de la première à New York. Il déclara, magnanime :

 Mais bien entendu, il ne s'agit pas de prendre votre point de vue au sérieux.

— Après tout, répondis-je, ce n'est

Si j'avais eu connaissance des meurtres abominables et des tortures bestiales qui se pratiquaient dans les camps de concentration nazis, je n'aurais pas été aussi poli. Il y avait là une cinquantaine d'invités et nous dinions par tables de quatre.



Dans « Le Dictateur ».

Il s'installa à la nôtre et essaya de m'entraîner dans une discussion politique, mais je lui rétorquai que je préférais infiniment la bonne chère à la politique. Sa conversation était telle que je levai mon verre en disant : « J'ai vraiment l'impression de boire beaucoup de Vichy. » Je n'avais pas plutôt dit cela qu'une violente altercation éclata à une autre table, où deux femmes se déchaînèrent. La querelle devint si violente que je crus qu'elles allaient se prendre aux cheveux. L'une criait à l'autre : « Je ne veux pas entendre ce genre de discours. Vous n'êtes qu'une sale nazie! »

Un jeune fils de famille new-yorkais me demanda doucement pourquoi j'étais si antinazi. Je lui répondis que c'était parce qu'ils étaient antihumains.

— Bien entendu, dit-il comme s'il faisait une brusque découverte, vous êtes juif, n'est-ce pas ?

— On n'a pas besoin d'être juif pour être antinazi, répliquai-je. Il suffit que l'on soit un être humain normal.

Cela mit un terme à notre conversation.

Un ou deux jours plus tard, je devais me rendre à la salle des Filles de la Révolution Américaine à Washington, pour réciter à la radio le discours final du « Dictateur ». Auparavant, je fus convoqué pour rencontrer le président Roosevelt, à la demande duquel nous avions envoyé le film à la Maison-Blanche. Lorsqu'on m'introduisit dans son bureau, il me salua en me disant : « Asseyez-vous, Charlie. Votre film nous donne beaucoup d'ennuis en Argentine. » Ce fut son seul commentaire. Un de mes amis résuma plus tard la situation en disant : « Tu as été reçu à la Maison-Blanche, mais pas à bras ouverts. » (...)

(1) Robert Laffont, éditeur.